

Suite à une panne technique, votre quotidien en ligne "Malikilé" n'a pas pu paraître hier lundi 17 août 2020. La rédaction vous prie de bien vouloir accepter toutes ses excuses et vous remercie de votre compréhension.

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 18 AOUT 2020

# 668

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## Crise sociopolitique au Mali

# IBK ou les voies de la déroute



**Point de presse : Le M5-RFP intensifie les actions pour le départ d'IBK**



**Passation de service à la Cour Constitutionnelle : Quelle marge de manœuvre ?**



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

<b>Une</b>	Crise sociopolitique au Mali : IBK ou les voies de la déroute	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Maître Demba Traoré : «Nous n'avons pas de nouvelles sûres sur la libération de Soumaïla»	<b>P.10</b>
	Rencontre avec le médiateur et le M5-RF : Choguel Kokalla Maiga dénonce les harcèlements d'IBK et son régime	<b>P.10</b>
	Mali : De hauts responsables maliens accusés d'obstruction du processus de paix par des experts de l'ONU	<b>P.11</b>
	MALI : Plus de 9 milliards d'un marché gré-à-gré des équipements militaires	<b>P.11</b>
	Ministère de l'économie et des finances : Le Secrétaire général Bengaly N'ko Traoré claque la porte !	<b>P.12</b>
	Mali : Le Premier Ministre Boubou Cissé en visite à Abidjan ce matin	<b>P.12</b>
	Présidence de la République : Sékou Traoré désormais adjoint de Kamissa Camara	<b>P.12</b>
	Cour Constitutionnelle : Manassa Dagnoko passe le témoin à Amadou Ousmane Touré	<b>P.13</b>
	Insécurité au Mali : Les autorités françaises étendent la «zone rouge» à Kayes, Ségou et Sikasso	<b>P.13</b>
	Manipulation de l'information : 6 millions de F CFA à 6 journalistes pour faire taire les exactions et tueries au Centre du Mali	<b>P.13</b>
	Mali : Le devoir de responsabilité	<b>P.14</b>
	Commissariat de Koro : Les limiers du Commissaire Principal Jean Marie DRABO mettent le grappin sur un duo de voleurs invétérés	<b>P.14</b>
	Sortie de crise au Mali : L'honorable Moussa Mara invite les acteurs au dialogue	<b>P.15</b>
	Divorce entre Cissé Komé et le group Sheraton : L'hôtel Sheraton de Bamako devient Koira hôtel	<b>P.15</b>
	Résolution de la crise postélectorale : Difficulté de la démission des 31 députés mal élus	<b>P.15</b>
	Police nationale : Les vrais motifs de la suspension du sergent-chef de police Bougouna Dembelé	<b>P.16</b>
<b>Actualité</b>	Un député malien soupçonné de commerce illicite transfrontalier : Plus de 100 000 moustiquaires détournées en Guinée et vendues à l'Etat malien	<b>P.18</b>
	Soutien à l'économie régionale : Une subvention 16,8 millions FCFA octroyée à 56 entreprises à Kayes	<b>P.19</b>
	Nouvelle crise scolaire : Les syndicats de l'Education sur le pied de guerre !	<b>P.21</b>
	Transport Fluvial : Une baisse des tarifs par la COMANAV	<b>P.22</b>
	Crise scolaire : L'école malienne paralysée !	<b>P.23</b>
	Inondation dans les centres urbains : Les maires dans le collimateur !	<b>P.24</b>
<b>Politique</b>	RPM : La guerre pro et anti-Timbiné fait rage	<b>P.26</b>
	Mali : Boubou Cissé serait-il à la fois le pantin, le parrain et le boutefeu de la France ?	<b>P.27</b>
	Passation de service à la Cour Constitutionnelle : Quelle marge de manœuvre ?	<b>P.30</b>
	Lutte contre la corruption et la délinquance financière : Chérif Ousmane Madani Haidara et le M5-RFP sur la même longueur d'onde ?	<b>P.31</b>
	Point de presse : Le M5-RFP intensifie les actions pour le départ d'IBK	<b>P.32</b>
	Crise sociopolitique : Déclaration politique du Parti FDM-MNJ	<b>P.34</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Connexions maliennes : La sélection musicale du « Monde Afrique »	<b>P.37</b>
<b>International</b>	Tensions en Méditerranée : La Turquie reste intransigeante face à l'Europe	<b>P.38</b>
	Economie : Retour des taxes américaines sur l'aluminium canadien à partir de ce dimanche	<b>P.38</b>
	Normalisation EAU-Israël : Les palestiniens s'estiment poignardés dans le dos	<b>P.39</b>
<b>Sport</b>	Côte d'Ivoire : Le processus électoral à la FIF gelé, Drogba attendra	<b>P.40</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

**Site Web** : www.malikile.com

**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



## Crise sociopolitique au Mali : IBK ou les voies de la déroute

**R**ien ne va plus au Mali et le pouvoir d'Ibrahim Boubacar Kéita (IBK) est ébranlé de toutes parts. Comme si les coups de boutoir du Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) ne suffisaient pas, de nombreux syndicats, dont ceux de la Police nationale et de la puissante Synergie des Syndicats enseignants signataires du 15 octobre 2016, sont sur le pied de guerre. Si les policiers se battent contre une décision de leur hiérarchie suspendant un des leurs, les enseignants se révoltent contre une tentative des autorités scolaires de tripotouiller les termes de l'accord sur le fameux Article 39 que le Président de la République s'était personnellement et publiquement engagé à appliquer dans son intégralité. Après la répression policière de la semaine dernière visant les manifestants qui avaient investi la Place de l'Indépendance à Bamako, le M5-RFP annonce une semaine intense d'actions de désobéissance civile qui débute ce lundi, particulièrement dans la capitale. Ainsi, le pouvoir d'IBK est plus que vacillant et pourrait s'effondrer à moins d'un

miracle.

Le M5-RFP ne décolère pas contre IBK malgré les médiations ininterrompues de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Après le passage de 5 Chefs d'État de l'organisation sous régionale à Bamako au mois de juillet dernier et la tenue de la session extraordinaire sur le Mali de l'ensemble des pays membres par visioconférence, l'ancien Président nigérian, Goodluck

Jonathan, est revenu à Bamako la semaine dernière et s'est même rendu auprès du Chérif de Niolo pour tenter de calmer la colère du M5-RFP mais en vain. En effet, le mouvement qui se bat pour la « démission d'IBK et de son pouvoir » n'entend rencontrer la Président de la République que pour recevoir sa démission. Des manœuvres visant à opposer les membres du Comité stratégique du M5-RFP (CS/M5-RFP) n'y ont rien pu et ceux-ci sont plus que jamais décidés à continuer leur combat jusqu'à l'aboutissement total de leurs revendications. C'est ainsi qu'à la suite de la rencontre entre les membres du CS/M5-RFP, l'ancien ministre Choguel Kokalla Maïga a annoncé le début d'une série d'actions devant s'étaler sur plusieurs semaines et qui visent, à Bamako comme dans les capitales régionales et les grands centres du Mali, à paralyser le pays. Il s'agit d'actions de désobéissance civile pacifique à laquelle est également associée toute la diaspora malienne. Le CS/M5-RFP passe de ce fait à la vitesse supérieure pour aboutir à l'adhésion du maximum de Maliennes et de Maliens à sa lutte contre la mauvaise gouvernance qui a mis le Mali à genoux du fait de l'incapacité d'IBK à gérer le pays. Cette série d'actions en vue démontre l'échec de la médiation de la CEDEAO, une mission totalement partisane et qui n'a jamais su prendre toute la mesure du désastre malien. En se rendant à Niolo pour rencontrer le chef religieux local, Goodluck Jonathan reconnaît de ce fait que la crise malienne ne peut se résoudre dans les salons feutrés des responsables de la CEDEAO qui ont plus le souci de préserver la paix des Chefs d'État que celle de la nation malienne endeuillée et humiliée par sept longues années de non-gouvernance. L'organisation sous





régionale aura tout simplement réussi à radicaliser le M5-RFP et à grossir la foule des mécontents et autres opposants au pouvoir d'IBK. Plus que jamais le Mali est au bord de la rupture. En effet, à la crise suscitée par le M5-RFP viennent petit à petit se greffer la lutte syndicale latente du fait d'engagements gouvernementaux pris et jamais honorés. Les Maliens ont encore en mémoire la longue grève des enseignants regroupés au sein de la Synergie des Syndicats du 15 octobre 2016 qui, pendant six mois, a paralysé l'école malienne. C'est à la faveur des actions du M5-RFP que le Président IBK a publiquement déclaré satisfaire les enseignants par l'application du fameux Article 39 qui leur accordait des avantages financiers au même titre que les autres travailleurs du Mali comme le stipule la loi. Or voici que les syndicats enseignants décrètent, à partir de ce lundi, 17 août 2020, la fermeture totale non seulement de toutes les classes au Mali mais également des Académies d'enseignement (AE), des Centres d'animation pédagogique (CAP) et toutes les structures chargées du fonctionnement de l'école malienne et cela sine die. Il s'agit ni plus ni moins que de grève générale illimitée qui va finir d'enterrer sans nul doute l'année scolaire 2019-2020. La raison à cette colère des enseignants est non seulement le retard pris dans la mise en œuvre de la promesse du Président de la République de répercuter les avantages financiers accordés sur les salaires du mois de septembre 2020, au plus tard, mais aussi des tripatouillages des textes de l'Article 39 de façon frauduleuse et malhonnête. Se sentant trahis, les enseignants décident de passer à la vitesse supérieure en immobilisant l'école malienne à partir de ce lundi. Comme si cela ne suffisait pas, voilà qu'un

syndicat de la Police nationale, le Syndicat autonome de la Police, affilié au SYNTADE et à la puissante Centrale syndicale de l'UNTM sort les matraques en s'opposant à la décision du tout nouveau ministre de la Sécurité, le Général de Brigade Mbemba Moussa Kéita, de suspendre un de leurs camarades. A ceux-là s'ajoutent d'autres syndicats dont les revendications sont en souffrance particulièrement celui de l'administration pénitentiaire. Par ailleurs il se murmure que l'Union nationale des travailleurs du Mali est en train de grincer les dents. Il s'agit de la puissante centrale syndicale qui a été d'un poids énorme dans la chute de Moussa Traoré en 1991 quand elle a décrété la grève illimitée qui a fait basculer le pouvoir. On en est à se demander comment IBK et son entourage n'arrivent pas à lire ces signaux avant-coureurs d'un cataclysme politique sinon qu'à croire qu'il s'agit d'un régime maudit qui court à sa perte tant le danger le cerne de toutes parts. Même le parti présidentiel, le Rassemblement pour le Mali (RPM), connaît de graves dissensions au sujet notamment des députés dits « mal élus », du Président de l'As-

semblée nationale et du choix du Premier ministre. Mais il est peu de chance de voir le Président de la République changer de posture car l'absence d'écoute est le moindre de ses défauts. Pourtant le malheur le cerne de toutes parts. En effet, la décision des autorités françaises de considérer comme « zone rouge » presque la totalité du territoire national et celui du Niger, et les récentes manifestations de populations contre un troisième mandat d'Allassane Dramane Ouattara en Côte d'Ivoire, sans compter la poudrière guinéenne mettent en danger l'équilibre géostratégique de l'espace CEDEAO dont les Présidents faibles et incompétents pourraient faire les frais. Nul doute que l'avenir de la CEDEAO se joue actuellement au Mali. Comme au Mali, les peuples africains, soixante ans après les indépendances, sont décidés à prendre leur destin en main en se donnant les dirigeants de leur choix, ceux qui ont un réel souci des populations.

■ **Diala Thiény Konaté**





### Siramary Konaré

Peindre tout le sahel en rouge est un aveu de la part de nos "partenaires et amis". Le monde échoue tout simplement au sahel !



Nos "partenaires et amis" ont avoué leur lamentable échec. Appelés pour peindre le MALI en VERT, ils l'ont peint en ROUGE FONCÉ !

### Perzan du Pat

En 2002, j'avais demandé à mon feu père pourquoi il avait soutenu Soumaila Cissé et non IBK. Sa réponse fut: Quand il était ambassadeur en Côte d'Ivoire, il a rencontré les maliens à Bouaké et a promis beaucoup de choses mais rien. Je ne peux pas avoir confiance en quelqu'un qui ne respecte pas sa parole. Les vieux avaient des principes avant



### Kiki Siraba Samaké

Après Guinée, Mali, Maintenant Côte ivoire Afrique noir



### Sisk Dah

RAPPORT ONUSIEN A LA PORTEE DES OPINIONS QU'APRES AVOIR LAISSE POURRIR LA TETE DU POISSON POUR QUEL MOBILE



### Fama Koita

SERVIR LE PEUPLE  
L'esprit du camarade Béthune, oubli total de soi et dévouement pour les autres, apparaissait dans le profond sens des responsabilités à l'égard de son travail et dans son affection sans bornes pour les camarades, pour le peuple. Tout patriote doit le pendre pour exemple. Nous devons tous apprendre de lui ce parfait esprit d'abnégation. Ainsi, chacun peut devenir très utile au peuple. Qu'on soit plus ou moins capable, il suffit de posséder cet esprit pour être un homme aux sentiments nobles, intègres, un homme d'une haute moralité, détaché des intérêts vulgaires, un homme utile au peuple.



### Hameye Baba

Fermeture des services de l'éducation  
C'est par l'académie de #Tombouctou que la série de fermeture des services déconcentrés de l'éducation. Tour à tour, les enseignants sont ensuite passés aux #CAPs de #Tombouctou et de #Taoudeni et à l'académie de Taoudeni où les respon-



sables se sont exprimés en faveur du mouvement. "Les écoles doivent rouvrir pour le bonheur de l'éducation, des éducateurs et des enfants et l'application des recommandations du #Président de la République en est la solution. Nous espérons que l'article 39 du statut des enseignants sera normalement appliqué dans un bref délai", dira le directeur de l'académie de Tombouctou, #Ouaya\_Seyo\_Tamboura, au terme de ses propos. Notons qu'une copie de la lettre de la circulaire de la synergie des syndicats du 15 octobre a été remise partout où ils sommes passé. #Article39 #StatutDeL\_Enseignant



### Ibrahima Sory Diabakaté

ADO, en décidant de se porter candidat pour un troisième mandat, vient de plonger la RCI dans une crise "pré-electorale" ISD



### Olivia Queen

Quand Dieu veut te bénir, il éloigne les personnes pisseuses de ta vie et fait entrer des gens biens



### Samba Bling Tamega

Ayiwa  
Mali avance en 3D Stop Mopti aéroport Stop Train BKO-Dakar Stop 4ème Pont Stop Bus Urbain Stop Article39 Stop Père Noël



### ROYAL Magazine

Le Footballeur international Sénégalais-Français Sadio Mané, dont le revenu en francs cfa est de plus de 100 millions par semaine, a été aperçu plusieurs fois avec un téléphone portable cassé. Interrogé à ce sujet, il a déclaré dans une interview: "Je le ferai réparer". Lorsqu'on lui a demandé pourquoi vous n'en achetez pas une nouvelle, il a répondu: " Je pouvais acheter mille, dix Ferrari, des jets privés, mais est-ce que j'ai besoin de tout cela ? J'ai vécu la pauvreté, je ne pouvais pas aller à l'école, je jouais sans



chaussures et je n'avais pas de bons vêtements. Donc je préfère construire des écoles pour que les gens puissent apprendre. J'ai tellement de choses aujourd'hui et je veux les partager avec mon peuple au lieu de les montrer."

### Awa Sylla

Soumaila Cissé victime de sa bonté et sa loyauté. Libérez pour éviter le karma qui va s'abattre sur le pays.



### Fier D Etre Malien et Africain.

En réalité, IBK est au courant de tous les gros business de son chef du renseignement. Que ça soit :  
 La collaboration très fructueuse avec les narcotrafiquants  
 Le monopole (avec Karim Keita) de tout le business de l'hydrocarbure  
 Fourniture Carburant aux Mines, EDM, stations, ONG internationales,  
 Les nominations et recrutements dans les hautes responsabilités;  
 Tous les gros Marchés publics (Ministères de la défense et Sécurité)  
 Les nominations des généraux, officiers supérieurs et Sous-officiers  
 Trafic d'influence sur les compagnies minières, énergétiques et téléphonies - Etc  
 IBK ne VEUT PAS qu'on touche à ses proches (Malick Coulibaly en sait quelque chose), parce qu'il estime que cela fragiliserait SON POUVOIR.  
 Donc quand un scandale sort au grand jour, il préfère tout simplement dire : "JE N'ÉTAIS PAS AU COURANT" - Ou Il fait disparaître les auteurs un bout de temps avant de les renommer quelques mois plus tard dans de plus grands postes de responsabilité. Un Mali qui bouge.



### Karnon Koné

KO grâce à Haidara le problème des enseignants est réglé et voilà le résultat bravo Ousmane.



### Moussa Baba Coulibaly

Vous n'imaginez pas à quel point nous sommes tracés. Vous appelez au tel quelqu'un et peu de temps FB s'arrange pour mettre, sous vos yeux, sa photo dans la rubrique Connaissez-vous...



### YERI Bocoum

Lettre ouverte à Alassane Ouattara : « Monsieur le président, vous souffrez de la fascination du chaos »



Suite à la déclaration d'Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, annonçant sa candidature à l'élection présidentielle d'octobre prochain, pour un troisième mandat, de MINGA S. Siddick, journaliste-écrivain ivoirien résidant à Bamako au Mali, a adressé une lettre ouverte au président ivoirien.

Excellence M. le président de la République de Côte d'Ivoire, mon président,  
 Depuis la mort du premier ministre Amadou Gon Coulibaly, j'ai vu le ballet d'Ivoiriens qui allaient chez vous pour vous demander de vous dédire et de transgresser. J'ai entendu les louanges à vous adressés par ces Ivoiriens et d'autres, pour vous inviter au péché, à la disgrâce. Je n'en croyais ni mes yeux, ni mes oreilles. Et j'attendais votre réponse.

Quand, au journal de 20 heures du jeudi 06 août 2020, je vous ai écouté, je n'ai pas seulement eu honte d'être Ivoirien. J'ai eu mal au cœur et j'ai eu peur pour mon pays. J'ai eu du dégoût pour vous. J'ai eu la nausée. Parce que j'ai finalement compris ce que je refusais d'admettre depuis des semaines. Or donc mon dernier cauchemar était une prémonition !

Le chef d'un village, invité à promettre à ses administrés qu'il était déterminé à céder son trône pour rassurer tout le monde, est venu faire une annonce solennelle fort applaudie, même par ses ennemis, en promettant effectivement de partir à la fin de son règne. Pour donner à son engagement tous les contours de la réalité, il devait désigner son successeur. Il réfléchit. Puis il porta son choix sur un jeune du village. Mais un jeune pas comme les autres, car il était malade et le sorcier du canton avait expliqué au chef que ce jeune mourrait avant la date prévue pour son intronisation. Ainsi, le chef attendait impatiemment la mort de son supposé successeur, pour trouver un argument qui justifie son maintien sur le trône. Puis le successeur désigné mourut. Le chef feignit le grand deuil mais jubilait intérieurement et avec ses sombres acolytes. A quelques jours de l'intronisation, le chef profita de la fête des générations pour faire l'annonce fatale : « Vu que le jeune que j'avais choisi pour me succéder a été rappelé à Dieu, et compte tenu du fait qu'aucun autre jeune du village n'est prêt pour la relève à cause de la date toute proche, vu que beaucoup de dangers guettent notre village et que sans moi, tous nos acquis risquent d'être détruits, je me vois dans l'obligation de rester encore sur le trône, par amour pour vous et gare à qui s'opposera à la voix de ma Raison ! » Ce fut la goutte d'eau qui

fit déborder le vase. De nombreux fils du village se levèrent pour protester violemment et le village s'enflamma...

Son excellence M. le président de la République de Côte d'Ivoire, ce cauchemar-là, j'aurais tellement voulu qu'il ne se réalisât jamais ! J'aurais tellement voulu qu'il ne restât que simple vapeur onirique liée à mes propres distorsions mentales ! Hélas !

Mais, dites-moi Monsieur le président, pourquoi donc refusez-vous d'entrer dans l'histoire par la grande porte ? Mais pourquoi donc méprisez-vous tant l'Afrique ? Mais pourquoi donc aimez-vous tant prêter le flanc aux injures, à la défiance, à la révolte, à la violence ? Combien de morts voulez-vous ajouter aux 3 000 de 2011 ?

Non, mon cher président, nous ne sommes pas idiots au point de croire qu'en dehors d'Amadou Gon Coulibaly, il n'existe plus aucun jeune cadre présidentiable au sein du RHDP. Nous ne sommes pas assez bêtes pour gober votre incapacité à avoir un plan B pour votre succession, sachant bien que votre choix était un grand malade. L'argument de la Constitution qui vous autorise un troisième mandat est trop facile et n'impressionne que vos suiveurs qui sont prêts à tout pour vous défendre et par ricochet, défendre leurs petits ou grands intérêts. L'argument du temps avancé pour justifier l'impossibilité d'une autre candidature est si maladroit, si grossier, si grotesque qu'on ne peut accepter qu'il vient de vous, vous que, personnellement, je croyais très intelligent.

Monsieur le président,

Vous avez donc voulu faire comme tous ces autres présidents africains qui ont piétiné et bafoué leurs peuples, tué ou emprisonné leurs contradicteurs. Vous avez donc voulu inspirer un nouveau rêve de dictature à d'autres gros corps malades du voisinage. Alpha Condé a déjà sauté sur votre annonce du 3e mandat pour laisser deviner son intention.

Oh, j'étais loin, très loin de vous imaginer capable de vous renier vous-même ; loin, très loin de vous imaginer capable d'insulter ainsi l'intelligence de la Côte d'Ivoire, notre intelligence, de la plus horrible des manières.

Monsieur le président,

Vous voulez nous faire croire que vous étiez prêt à quitter le pouvoir mais que la mort de l'autre vous a fait changer d'avis pour sauver la Côte d'Ivoire d'une certaine apocalypse ? Vous voulez nous faire accepter que sans vous la Côte d'Ivoire va sombrer dans le chaos ? Ce chaos qui vous suit depuis si longtemps et qui risque de vous emporter, malheureusement, de la pire des façons. Moi qui pendant longtemps vous prenais pour une victime de l'ivoirité et qui avais beaucoup d'admiration pour vous jusqu'à ce que l'ethnisation à outrance du pouvoir devint une de vos normes de gouvernance. N'empêche, j'appréciais bien le travail que vous faisiez pour faire d'Abidjan une vitrine impressionnante en Afrique. Vous avez construit une Côte d'Ivoire nouvelle qui fait pâlir d'envie mais que vous ne voulez pas laisser à la postérité. Par égoïsme. Par méchanceté. Parce que vous aussi, vous rêvez d'éternité au pouvoir. Parce que vous aussi, vous souffrez de la fascination du chaos et de la maladie de la déité. Mais sachez, ô Messie, que vos propos d'intimidation vous desservent plus qu'ils ne vous glorifient.

Monsieur le président,

Espérant que vous reviendrez sur vos derniers propos pour finir en beauté vos deux mandats, je vous redis tout mon dégoût pour vous, pour m'avoir ôté toute fierté d'être Ivoirien aujourd'hui.

Je sais bien que je ne suis rien pour perturber le rythme du concert endiable des hiboux de votre Cour, mais j'aurai dit mon mot pour la postérité ; j'aurai contribué à alerter, avec d'autres voix et d'autres plumes, l'opinion internationale, pour ne pas applaudir par le silence le lit de la chienlit que vous préparez en Côte d'Ivoire.

Vous pouvez toujours rectifier le tir, pour sauver la Côte d'Ivoire que vous dites tant aimer. Il n'est jamais trop tard pour être sage. Réfléchissez-y !

MINGA S. Siddick

Journaliste-écrivain, Bamako-Mali

minga.siddick@doutlook.com



## CMAS de l'imam Mahmoud DICKO

La semaine non-stop!



## Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int



Koulouba, le 17 août 2020.

BALLET DIPLOMATIQUE AU MAECI

Le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, S.E.M. Tiébilé Dramé a reçu, ce lundi 17 août, les Ambassadeurs de France, de Russie et de Chine. Avec ces diplomates dont les pays sont membres permanents du Conseil de Sécurité, les entretiens ont porté sur le Rapport du panel d'experts indépendants sur le Mali et transmis au Conseil de Sécurité.

Au cours de ces échanges, les Ambassadeurs ont réaffirmé la volonté de leurs pays respectifs à œuvrer à la consolidation de la paix et de la stabilisation du Mali.

Le Ministre Dramé rencontrera dans les jours à venir les autres membres du P5, il s'agit des Ambassadeurs des États Unis d'Amérique et celui de la Grande Bretagne.

## Vita Haman

L'ONU prouve son incompétence à gérer l'insécurité au Mali en accusant x et y. Depuis l'arrivée de la minusma le bilan est zéro.

## Maître Demba Traoré : «Nous n'avons pas de nouvelles sûres sur la libération de Soumaïla»



Cela fait plus de 140 jours que le Chef de file de l'opposition, l'Honorable Soumaïla Cissé, a été enlevé à Niafouké, dans la région de Tombouctou, alors qu'il était en pleine campagne pour le 1er tour des législatives. Près de six mois après ce rapt inédit, l'impatience grandit. Maître Demba Traoré, Secrétaire à la communication de l'URD, fait le point de la situation.

### Bientôt six mois après l'enlèvement de l'Honorable Soumaïla Cissé, que savez-vous de nouveau ?

À notre niveau, la situation n'évolue pas du tout. À ce que nous sachions, depuis l'annonce faite par le Président de la République le 16 juin, qui a consisté à dire qu'il connaissait les ravisseurs de l'Honorable Soumaïla Cissé, qu'il allait bien et qu'il serait bientôt libre, nous n'avons pas reçu d'autres nouvelles. Nous voyons que quand il prend la parole publiquement, il affirme qu'ils sont en train d'œuvrer à sa libération. Mais, de « bientôt », nous sommes passés à « Inchallah ». On ne sait pas quand il sera libéré et cela nous inquiète. Chaque jour qui passe, nous sommes inquiets. Nos angoisses deviennent intolérables.

### Depuis le 2 juillet, les actions se sont accentuées au niveau de l'URD et des regroupements qui militent pour sa libération. Vous ont-elles permis d'avancer ?

Ce que nous pouvons expliquer officiellement aux gens, c'est que nous n'avons pas d'informations jusqu'à présent. Nous n'avons pas reçu de preuves de vie et nous n'avons pas non plus reçu de nouvelles sûres concernant sa libération. Ce que nous avons comme informations, ce sont les rumeurs que nous voyons sur les réseaux sociaux et ce qui est dit dans certains articles de presse. Je pense que, pour une affaire comme celle-ci, nous ne devons pas être informés par les réseaux sociaux ou la presse. Ceux qui sont en charge du dossier, à commencer par le Président de la République, doivent nous dire toute la vérité.

### Après toutes les actions menées jusque-là sans gain de cause, qu'envisagez-vous de faire à nouveau pour obtenir la libération de Soumaïla Cissé ?

Nous n'avons jamais cessé de poursuivre les campagnes de sensibilisation et de mobilisation à travers les médias. Elles se poursuivent aussi bien sur le plan national qu'à l'international. Des actions concrètes ont été menées au niveau de certains responsables européens et certains

## Rencontre avec le médiateur et le M5-RF : Choguel Kokalla Maiga dénonce les harcèlements d'IBK et son régime



Après sa visite au Cherif de Nioro, le médiateur de la CEDEAO Goodluck Jonathan a rencontré les leaders de la contestation. Ceux-ci ont fait part de leur mécontentement suite à la dispersion des manifestants et le harcèlement fait sur les commerçants au grand marché

### Choguel Kokalla Maiga

Après quelques heures passées à Nioro du Sahel chez le Cherif Bouyé Haidara, l'ancien président nigérian se démène comme un beau diable pour obtenir un terrain d'entente. Les responsables du M5 se réunissent urgemment ce soir afin d'accorder leurs violons et fortifier leurs revendications.

Après la rencontre avec l'ancien président nigérian, le porte-parole du M5-RFP, Choguel Kokalla MAIGA, a déploré l'attitude du gouvernement qui a procédé à des intimidations au niveau de beaucoup de commerçants dans les marchés. Selon lui, les commerçants sont menacés pour avoir participé à la marche de mardi à la place de l'indépendance. Il a aussi déploré la dispersion de leurs militants sans sommation, qui ont passé la nuit au niveau du Monument de l'Indépendance à coup de gaz lacrymogène et d'eau chaude.

Il s'est insurgé aussi contre les arrestations et condamnations expéditives de certains jeunes du mouvement après la fête. Le porte-parole estime qu'à chaque passage d'une délégation de la CEDEAO dans notre pays, le régime d'IBK utilise la force et les intimidations.

On évoque d'autres rencontres entre les acteurs en crise voire une tentative de rapprocher le président et les leaders du M5-RFP. En attendant leur décision de rencontrer ou pas IBK, les Maliens retiennent leur souffle. Mais est-il que la rupture de confiance est visible entre IBK et son opposition.

**Bourama Kéïta**

organismes de défense des droits de l'Homme ont été saisis. Nous allons continuer ce processus pour qu'une mobilisation mondiale de toutes les structures habilitées à œuvrer dans ce genre de situation s'intensifie pour faciliter la libération de l'Honorable Soumaïla Cissé.

**Propos recueillis par Germain Kenouvi**

## Mali : De hauts responsables maliens accusés d'obstruction du processus de paix par des experts de l'ONU



**D**es experts de l'ONU accusent des hauts responsables de l'armée malienne et des services de renseignements de « compromettre » l'application de l'accord de paix d'Alger, en dépit d'appels pressants de la communauté internationale pour résoudre la crise. Ce rapport, remis au Conseil de sécurité de l'ONU le 7 août, n'est pas encore rendu public. L'AFP en a pris connaissance vendredi, alors que le Mali fait depuis plusieurs mois face à une nouvelle contestation politique majeure, qui réclame la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta. Ce rapport détaille la « méfiance » et la « confusion » créées par l'obstruction par de hauts responsables maliens de l'application de l'accord de paix signé en 2015 entre Bamako et les groupes armés, feuille de route censée résoudre la profonde crise sécuritaire débutée en 2012 avec le soulèvement de groupes armés indépendantistes touareg, puis jihadistes dans le nord du pays. Les responsables maliens, qui ont « menacé et retardé » l'application de l'accord, devraient selon les experts être « tenus responsables » par le Comité de sanctions de l'ONU, qui doit se réunir prochainement. Parmi les personnalités visées, l'ancien chef d'Etat-major de l'armée de terre (2019-2020), le général Kéba Sangaré, qui est notamment accusé de « prises de décision douteuses » lors du redéploiement programmé d'éléments de l'armée malienne dans le nord du pays fin 2019. L'accord de paix implique un redéploiement progressif de l'armée nationale dans les principales villes du nord du pays, sous la forme de bataillons mixtes d'une armée dite reconstituée composés à ratio égal des forces armées maliennes, des combattants de l'ex-rébellion et des groupes armés progouvernement. Certains de ces bataillons mixtes ont fini leur entraînement officiel le 2 septembre 2019, d'après le rapport onusien, mais ont reçu leur lieu d'affectation par l'Etat-major « seulement en décembre », retard « largement » imputable à une décision de M. Sangaré selon les experts. Ceux-là pointent également du doigt les services de renseignement maliens, devenus selon eux « vecteurs » d'une « stratégie non officielle (des autorités) visant à entraver la mise en œuvre de l'Accord ». Selon le rapport, la Direction générale de la sécurité d'Etat (DGSE) « a incité, encouragé et facilité la fragmentation de la Coordination des mouvements de l'Azawad « la principale alliance signataire de l'accord de paix de groupes armés ex-rebelles, en « finançant » des « individus clés qui ont créé des groupes dissidents » du MNLA, l'un des principaux groupes armés membres de la CMA, en 2016.

Source: AfP

## MALI : Plus de 9 milliards d'un marché gré-à-gré des équipements militaires



**P**lus de 9 milliards pour Equipements Militaires : La Saisie de BVG pour constater les conditions d'attribution de marché directe, sans appel d'offres. Selon nos sources, un marché gré-à-gré a été conclu entre les autorités militaires et une entreprise de la place pour un délai d'exécution de 150 jours. A travers ce marché d'un montant de plus de 9 milliards 430 millions de francs CFA, ladite entreprise s'engage à fournir à l'Etat malien des équipements militaires, dont des camions de transport et des citernes. Le but de ce manège ou stratagème est de permettre de s'accaparer de tous les gros marchés. En clair, cette entreprise bénéficie de complicités avérées. Point besoin alors d'affirmer qu'on l'y aide au sein des Forces de défense et de sécurité maliennes. À croire que la concurrence est morte au Mali, la seule à même de pouvoir tout faire. Au moyen de sociétés ou d'entreprises créées à tour de bras et aux dénominations bien curieuses, là réside la supercherie. On pouvait bien fermer les yeux sur ce réseau très structuré, s'il fournissait du matériel de très bonne qualité. L'un des marchés de ce personnage sulfureux défraie la chronique. Le marché des équipements militaires, dont la qualité laisse à désirer. Pire encore, le prestataire et ses complices sont passés maîtres dans l'art de faire dire aux chiffres ce qu'ils veulent par des artifices de calculs grossiers, ils surfacturent les prix des équipements fournis. Dont la ristourne doit subir plusieurs fonctions pour satisfaire toute la chaîne de cette escroquerie. Pour tirer les choses au clair, nous apprenons également que le Bureau du Vérificateur Général a été saisi par l'Association Malienne de lutte contre la Corruption et la Délinquance Financière pour constater les conditions d'attribution de ce marché par entente directe, sans appel d'offres. Le sceau du secret-défense va-t-il toujours surgir pour bloquer ce processus ?

Affaire à suivre...



## Ministère de l'économie et des finances : Le Secrétaire général Bengaly N'ko Traoré claque la porte !



Le nouveau ministre de l'Economie et des Finances, Abdoulaye Daffé, débute mal sa nouvelle fonction. Quelques jours seulement après sa nomination, le Secrétaire général du Département, Bengaly N'ko Traoré, a rendu le tablier, selon nos informations, pour des "raisons personnelles". En termes clairs, il a tout simplement démissionné de ses fonctions.

Raison pour laquelle, le ministre Abdoulaye Daffé cherche activement un cadre compétent pour remplacer Bengaly N'ko. D'ores et déjà, plusieurs noms sont cités pour ce poste.

Notons que Bengaly N'ko Traoré est un cadre très compétent qui a occupé plusieurs postes, notamment celui de directeur de la Dette publique pendant plusieurs années, avant d'être Secrétaire général au département de l'Economie et des Finances.

El Hadj A.B. HAIDARA

## Mali : Le Premier Ministre Boubou Cissé en visite à Abidjan ce matin



Accompagné d'une importante délégation comprenant le Ministre de la Justice, des Droits de l'Homme et Garde des Sceaux et de deux membres du HCIM, le Premier Ministre était venu, à Abidjan, au nom du Président de la République, du Gouvernement et du peuple maliens, prendre part, aux cérémonies de sacrifices du 40ème jour du décès du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Feu Amadou Gon COULIBALY.

Il faut rappeler que dans le même vol est arrivée l'épouse du Président de la République, Mme Aminata MAIGA, qui était également venue présenter ses condoléances à la Famille Gon COULIBALY.

La délégation malienne a été accueillie par le Premier Ministre de Côte d'Ivoire, M. Hamed BAGAYOKO et du Ministre des Affaires étrangères, M. Ally COULIBALY ainsi que l'Ambassadeur du Mali en Côte d'Ivoire, le Consul Général du Mali à Abidjan, les Conseillers d'Ambassade et du Consulat et les responsables de la Communauté malienne.

Source : La Cellule de Communication de l'Ambassade du Mali en Côte d'Ivoire.

## Présidence de la République : Sékou Traoré désormais adjoint de Kamissa Camara

Précédemment chef de Cabinet du ministre délégué chargé du Budget, Sékou Traoré vient d'être nommé Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République du Mali. En d'autres termes, ce cadre exceptionnel de l'Etat est l'adjoint de Mme Kamissa Camara, nommée récemment par le Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéïta, au poste de Secrétaire générale de la Présidence.

La nomination de ce magistrat très brillant à ce poste très stratégique a été fortement appréciée par beaucoup de cadres de l'administration, surtout pour qui connaît son parcours. Il s'agira donc pour lui d'apporter son expérience à Kamissa Camara pour la bonne marche des affaires de la Présidence.

Notons que Sékou Traoré est un habitué des cabinets pour y avoir occupé plusieurs postes de responsabilités, notamment ceux de conseiller technique chargé des questions juridiques au ministère de l'Economie et des



Finances, conseiller technique au ministère de la Justice. Avant d'être nommé chef de Cabinet au ministre délégué chargé du Budget, il fut conseiller technique au ministère des Domaines de l'Etat.

El Hadj A.B. HAIDARA

## Cour Constitutionnelle : Manassa Dagnoko passe le témoin à Amadou Ousmane Touré



Le nouveau président de la Cour Constitutionnelle du Mali, Amadou Ousmane Touré a pris fonction le mercredi 12 août 2020. La cérémonie de charges qui a eu lieu dans la salle de réunion de la Cour constitutionnelle, entre le président sortant Manassa Dagnoko et du président rentrant, a été sobre.

Les 9 membres de la Cour constitutionnelle du Mali ont prêté serment, le lundi 10 août 2020, lors d'une cérémonie présidée par le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK).

Ladite cérémonie, tenue au Centre International de conférence de Bamako (CICB), a enregistré la présence de l'Honorable Moussa Timbiné, Président de l'Assemblée Nationale, des membres du Gouvernement restreint, des élus de la Nation, des représentants de la Famille judiciaire, du corps diplomatique et plusieurs autres personnalités dont l'ancien Président du Nigéria, Goodluck Jonathan, Médiateur de la CEDEAO (Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest) dans la crise sociopolitique au Mali.

## Manipulation de l'information : 6 millions de F CFA à 6 journalistes pour faire taire les exactions et tueries au Centre du Mali

Environ six (06) journalistes maliens de la presse écrite et pas des moindres auraient perçu chacun la somme de six (06) millions de F CFA pour masquer sur les exactions et tueries dans la région de Mopti. Selon les thuriféraires du pouvoir Ibrahim Boubacar Keïta et de son gouvernement, il est question dans cette campagne médiatique déshonorante de soigner l'image du régime. Et pour cette cause: chacun d'eux aurait touché la somme d'environ six (06) millions de nos francs. La mission est claire: les six (06) journalistes maliens payés doivent manipuler l'information et faire passer sous silence les tueries du Centre du Mali. En temps de guerre, il faut une presse engagée et une Société civile forte pour défendre la Nation. Quand il y a la guerre, c'est le patriotisme qui prévaut et non la prostitution des hommes de médias. L'achat de conscience a fait son temps ? Le général Amadou Toumani Touré (ATT) avait les plus belles plumes à ses ordres. Mais hélas ! La colère des femmes du camp de Kati l'obligea à rendre sa démission. Ces six journalistes ont toujours soutenu les régimes successifs.

## Insécurité au Mali : Les autorités françaises étendent la «zone rouge» à Kayes, Ségou et Sikasso



Les villes de Kayes, Sikasso et Ségou sont désormais classées en « zone rouge » par le ministère français des Affaires étrangères. Autrement dit, zone où les déplacements sont « formellement déconseillés ». Cette extension intervient moins d'une semaine après l'attaque de Kourou au Niger, qui a entraîné le classement de tout le pays en zone rouge sauf la capitale Niamey par « principe de précaution ». Le rouge continue à grignoter la carte du Mali telle que présentée par le Quai d'Orsay dans ses conseils aux voyageurs. Avec l'inclusion de Kayes, Ségou et Sikasso, désormais toutes les localités au sud de la ligne Bafoulabé-Koulikoro-Morila sont « formellement déconseillées » ainsi que – et c'était déjà le cas – le long des frontières avec le Burkina et la Côte d'Ivoire mais aussi la Mauritanie. Seul donc un petit croissant au sud de cet axe et autour de la capitale Bamako reste classé en zone orange.

Ségou, contigu de la région de Mopti considérée comme l'épicentre de la crise au Mali ainsi que Sikasso étaient déjà à la limite de la zone rouge. La ville de Kayes en revanche semblait un peu plus éloignée mais récemment la menace y est « montée d'un cran » selon plusieurs analystes, qui s'interrogent sur la portée de cette décision du ministère français des Affaires étrangères.

« C'est un mauvais signal », estime le chercheur de l'ISS Ibrahim Maïga, non seulement envoyé aux « touristes, déjà de moins en moins nombreux, mais aussi les investisseurs qui voudraient faire le pari du Mali ». Kayes est un important carrefour économique. Mais c'est aussi un mauvais signal aussi envoyé « aux Maliens », estime ce chercheur, sur « le niveau de confiance qu'ils doivent avoir dans leur gouvernement et sa capacité à les protéger ».

Il y a des inquiétudes qui ont été exprimées depuis plusieurs mois sur ces zones-là. La partie nord de Ségou était déjà sous grande menace...

**Ibrahim Maïga Florence Morice diplomatie.gouv.fr**

## Mali : Le devoir de responsabilité



Nombreux sont les Maliens qui adhèrent de plus en plus à la pensée de Thomas Jefferson qui dit « the tree of the liberty must be time to time refreshed by the blood of patriots and tyrants ». Traduction : « l'arbre de la liberté doit être rafraîchi de temps en temps par le sang des patriotes et des tyrans ». Alors, seulement alors le Mali va renouer avec la stabilité et le développement. Pourtant un adage bambara dit chez nous : « on ne doit pas refuser de se laver le visage sous prétexte qu'on est aveugle ». C'est une constance, un problème mal posé crée plus de problèmes qu'il n'en résout. Le problème du Mali d'aujourd'hui est que l'histoire a présenté aux Maliens la facture de 30 bonnes années de mauvaise gouvernance, de corruption, d'incivisme, d'insouciance, d'inconscience au détriment de la patrie.

### La facture est salée.

Mesurant l'ampleur des dégâts causés par cette descente aux enfers de leur pays, les Maliens s'agitent plus qu'ils n'agissent. Ayons la décence un tant soit peu de faire face à nos responsabilités. Il est question de la survie de notre pays en tant que nation après avoir tous contribué passivement ou activement à sa ruine. Entre le Mali que nous déplorons tant et l'idéal de Mali que nous chérissons, il y a une distance parsemée de travail à parcourir. La question que nous devrions nous poser est de savoir si nous sommes prêts à la parcourir.

Non! Ça suffit! Nous entre-tuer ne saurait-être une solution, non mais quelle idée ! Face à l'état de déliquescence de notre pays, tous les Maliens sont interpellés.

### Tous autant qu'ils sont.

Femmes, hommes, enfants; Chrétiens, musulmans, traditionalistes; Paysans, commerçants, cadres; Partis politiques, société civile et syndicalistes. À la théorie de Thomas Jefferson, sanguinaire, opposons les notions comme l'intégrité, la responsabilité, la discipline, le travail pour que les champs du Mali fleurissent enfin d'espérance. Au demeurant, tout ce qu'on peut souhaiter au Mali est qu'il se déstabilise davantage. Oh! Âmes sensibles abstenez-vous ou gardez-vous de tomber dans l'émotivité. Non mais soyons sérieux dans ce petit échange ne serait-ce que la moitié d'un instant. Tout pays bâti sur du faux et l'usage du faux ne peut que nouer amitié avec l'instabilité. Pourtant, dans l'instabilité il y a un signe avant-coureur de stabilité pour tout esprit doué d'intelligence. Chaque période d'instabilité est une occasion pour la stabilité de poser une petite brique. Le jour ou la stabilité sera, nous ne souhaiterons plus mais nous constaterons.

Silence le Mali pousse!

C S K.

## Commissariat de Koro : Les limiers du Commissaire Principal Jean Marie DRABO mettent le grappin sur un duo de voleurs invétérés



Les faits : Dans la nuit du 11/08/2020, suite aux informations d'un paisible citoyen désirant garder l'anonymat, relatif à un quidam en possession d'une moto Sanily de provenance douteuse, une équipe du Commissariat de Koro s'est rendue au lieu indiqué, aux fins d'interpellation.

De retour au Commissariat, suite aux investigations, l'individu en question disant se nommer E.T a été identifié repris de justice et multirécidiviste, connu de toute la ville, récemment mis en liberté pendant le mois de Ramadan dernier.

Au cours des enquêtes, il ressort que ce même jour, un citoyen était venu faire une déclaration de vol de sa moto. Après vérification, l'engin retrouvé était la propriété de ce dernier.

Interrogé, il a sans détour avoué les faits qui lui sont reprochés et affirme que le butin a été dérobé par le chef de leur gang, répondant au nom de M.D et qui s'est retranché à Worokorogni, à 12 km de la Commune de Koro, après lui avoir confié ladite moto pour la vente au "black market" et sans désemparer, une mission s'est transportée au village indiqué, pour alpagué le susnommé. Par la même occasion, trois (03) autres motos, un tuyau, un cadre de moto Djakarta, un téléphone portable, des bijoux en métal blanc et divers objets ont été également saisis.

Continuant les enquêtes, un autre citoyen de bonne foi a filé une information relative à une autre moto Djakarta dissimulée par le chef de la bande M.D, dans les buissons sur la route de Bankass. Immédiatement, une équipe diligentée sur le lieu a ramené la moto Djakarta, couleur rouge.

Les nommés E.T & M.D ont été mis à la disposition du Juge de Paix à Compétence Étendu de Koro ce vendredi 14 août 2020, aux fins de droit.

**\*Pape Cinq Étoiles KONÉ\***

## Sortie de crise au Mali : L'honorable Moussa Mara invite les acteurs au dialogue



Le président du parti Yelema, l'ancien Premier ministre et député élu en Commune IV à l'Assemblée nationale, Moussa Mara, invite l'ensemble des parties prenantes à privilégier le dialogue.

« Pour sortir de la crise socio-politique que nous traversons, le président de la République Ibrahim Boubacar Keita doit tout mettre en œuvre afin de créer les conditions d'un dialogue direct et franc avec les contestataires. Dans la même veine, le M5-RFP aussi doit faire des concessions ». C'est ce qu'a déclaré Moussa Mara au cours d'une conférence débat qu'il a animé ce week-end depuis Sikasso, sur la situation socio-politique du pays.

A. TRAORÉ

## Résolution de la crise postélectorale : Difficulté de la démission des 31 députés mal élus



Le président de l'Assemblée nationale, Moussa Timbiné, déclare qu'il ne démissionnera pas et pour se faire entendre, il a mis en mouvement la jeunesse RPM (Rassemblement pour le Mali) de la Commune V. À force de tendre des pièges aux gens, on finit par se prendre soi-même. Cette maxime sied bien à ce qui arrive à Ibrahim Boubacar Keita.

À force d'imposer son "fils" Moussa Timbiné, comme président de l'Assemblée nationale à la place du choix du parti RPM, le président Ibrahim Boubacar Keita récolte ce qu'il a semé à savoir le prix de la trahison. Moussa Timbiné ne serait pas prêt à démissionner du choix de l'hé-

## Divorce entre Cessé Komé et le group Sheraton : L'hôtel Sheraton de Bamako devient Koira hôtel



Ouvert officiellement il y a tout juste deux ans (07 Mai 2018) sous le nom du groupe Américain «Starwood », l'hôtel Sheraton », un établissement hôtelier de standing international implanté à Bamako non loin de la cité administrative, portera désormais le nom « Hôtel KOÏRA. » Pour en savoir davantage votre quotidien «Le Soir de Bamako » a mené une investigation pour connaître réellement les motifs qui ont amené ce changement de nom en seulement quelque temps de partenariat. Aujourd'hui entre l'homme d'affaires malien Cesse Kome, patron de Koira Hôtel Investment (KHI) et le groupe Sheraton, les choses ne vont pas bon train car la divorce est plus que jamais consommé. Ce qui est sûr, on entendra fréquemment plus parler de l'Hôtel Sheraton » car cette nouvelle appellation « Koïra » est la preuve de la fin du partenariat. En effet le contrat de gestion de l'hôtel Sheraton de Bamako signé en 2015 entre l'Ivoirien et le groupe Américain Starwood est caduque et séjournera désormais dans la poubelle. Selon nos investigations ledit établissement hôtelier s'apprête officiellement à se faire rebaptiser « Hôtel Koïra » qui signifie le nom du village d'origine du promoteur de l'ex-Sheraton.

Une source nous indique que ce divorce aurait un lien avec le non-respect des normes conformes à celles de l'entreprise » Marriott » censée veiller à la bonne représentation de la marque au niveau international. Au-delà de ça, elle nous indique qu'il y aurait eu des frictions entre les 2 protagonistes ( Koira Hôtel Investment (KHI) et le groupe Starwood) à propos de la gérance dudit hôtel par M. Kome occasionnant ainsi la fin prématurée dudit partenariat. A suivre...

Ben chérif

micycle. Il le dit à qui veut l'entendre qu'il démissionnera quand IBK démissionnera. Pire, Moussa Timbiné aurait dit qu'il dévoilera le secret des élections législatives de 2020.

Saviez-vous Monsieur le président de l'Assemblée nationale que le secret entre les hommes politiques ne s'étale pas sur la place publique ? Un ancien dirigeant de l'Union nationale des élèves et étudiants du Mali (UNEEM), nommé conseiller à la présidence de la République perdit la vie, en 1997. Il s'était aventuré à faire un chantage aux tenants du pouvoir en tenant les mêmes propos : «Si je serais guéri, je dirais tout».

## Police nationale : Les vrais motifs de la suspension du sergent-chef de police Bougouna Dembelé

Certains syndicats de la Police nationale s'agitent depuis un certain temps, suite à la suspension de leur camarade le sergent-chef Bougouna Dembelé par son ministre de tutelle.

Cette affaire remonte au mois d'avril 2020 où un article de presse intitulé " Scandale à la police : Les perdiems des policiers détournés" a fait le tour des réseaux sociaux. Cet article accusait les responsables de la police nationale d'avoir détourné les perdiems alloués aux policiers, lors de la sécurisation des élections législatives du 29 mars dernier.

Ainsi, l'auteur de cet article, Bakery Touré a été interpellé le 6 avril par les éléments de la Brigade d'investigation judiciaire (BIJ). Il a été auditionné puis déféré devant le procureur de la République près du tribunal de grande instance de la commune IV du District de Bamako. Les charges qui pèsent sur Bakery Touré sont : Atteinte à l'honneur et à la dignité, diffamation, incitation à la sédition. C'est au cours de son interpellation qu'il a cité le sergent-chef Bougouna Dembelé comme la source de son article.

C'est ainsi que l'inspection de la Direction générale de la police nationale a interpellé le sergent-chef Bougouna Dembelé à son tour le 7 avril 2020. Auditionné, il a reconnu avoir réellement évoqué le problème de perdiem des policiers, lors d'une interview accordée à la presse et que son acte était commandé par son activité syndicale.

La direction générale de la police nationale a saisi le ministre de la Sécurité et de la Protection civile en avril 2020 pour demander la suspension et la traduction du sergent-chef Bougouna Dembelé devant le Conseil de discipline pour faute lourde.



Il est reproché au sergent-chef Bougouna Dembelé les fautes suivantes : Diffamation, incitation à la sédition, atteinte à l'éthique et la déontologie policière, atteinte à la loyauté, atteinte à l'honneur et la dignité, manquement au devoir de réserve et de discrétion.

Selon des informations recueillies auprès de la hiérarchie de la police nationale, les fautes commises par le sergent-chef Bougouna Dembelé sont prévues par les articles 166 et 173 du décret n°2018-0277/P-RM du 18 mars 2018 fixant les modalités d'application du Statut de la police nationale.

Ses camarades syndicats de la police disposent des voies de recours qui sont d'ordre gracieux, administratif ou judiciaire pour venir en solidarité à leur camarade. La posture optée par les syndicats de la police risque de compliquer la situation à leur camarade et surtout à l'état actuel de notre pays.

Seydou Diamouténé

# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

# Un député malien soupçonné de commerce illicite transfrontalier : Plus de 100 000 moustiquaires détournées en Guinée et vendues à l'Etat malien



**D**on du peuple américain au peuple guinéen, 2 350 ballots soient 117 500 moustiquaires imprégnées à longue durée d'action ont été dérobées de la Guinée pour se retrouver dans des magasins à Bamako. Le propriétaire dudit magasin, un commerçant import-export, de surcroît député malien, est également signataire d'un contrat avec le gouvernement malien (ministère de la Santé), dont la valeur s'élève à 407 millions de FCFA, selon le journal Les Echos dans sa livraison du 13 août 2020. Le député fortement soupçonné de commerce illicite transfrontalier continue de brandir l'immunité parlementaire pour se tirer la couverture de l'impunité, pendant que trois de ses collaborateurs croupissent à la maison centrale d'arrêt de Bamako. Que va faire le procureur Mamoudou Kassogué du pôle économique et financier de Bamako ? Le lièvre a été levé par des ressortissants guinéens au Mali, regroupés au sein d'une association : des moustiquaires, don du gouvernement des Etats-Unis, destinées à la

Guinée pour protéger des Guinéennes et des Guinéens contre les piqûres de moustiques et éviter la malaria, se retrouvent en territoire malien, et dans un magasin d'affaires à Bamako. Par quel miracle ? Erreur dans l'adresse de livraison ? Erreur sur l'axe routier inter-Etats ? Erreur sur la marchandise ou volonté réelle de détourner et de s'adonner au commerce illicite transfrontalier ?

Alors des Guinéens à Bamako se mobilisent, et une telle levée de bouclier ne peut réussir sans l'implication du consul de Guinée au Mali qui s'implique effectivement, il faut trouver l'erreur, sinon débusquer le fraudeur, le mal-faiteur et le corrompu dans cette affaire.

Le Commissariat du 12ème Arrondissement de Bamako est saisi. Il se jette dans la bataille de l'investigation contre la corruption et l'enrichissement illicite. Puis parachute dans un magasin : quelque chose en vue qui rend fructueuse l'enquête du Commissariat du 12ème Arrondissement de Bamako. Il s'agit des ballots de moustiquaires immatriculés : «USAID-

GUINEE », des moustiquaires de la Guinée. Mais dans ce magasin, on a juste trouvé 16 ballots. Le hic dans cette affaire, c'est que ledit magasin appartient à un honorable député nouvellement réélu lors des législatives controversées de mars-avril dernier. Ce député, homme d'affaires, est attributaire d'un marché de l'Etat malien à travers le ministère de la Santé, d'une valeur de 407 millions de FCFA. Question : le ministère de la Santé n'a-t-il pas vu que ces moustiquaires qui lui ont été vendues par son indélicat partenaire, qui plus est député, appartenaient à l'Etat voisin et frère du Mali, la Guinée ?

« Des ballots de moustiquaires du même type, étaient gardés dans le magasin de PSI-Mali : exactement les moustiquaires de la Guinée ; 98% de la Guinée et 2% de la Sierra Léone et du Congo-RDC », a expliqué à Kankan devant la presse, l'Inspecteur général de l'Agence Nationale de Lutte contre l'impunité et président du Réseau panafricain de la lutte contre l'impunité, la corruption et l'injustice, Abdoulaye Konaté. On peut également lire sur le site kalenews.org : «Lundi 10 août, Abdoulaye Konaté, inspecteur général de l'Agence Nationale de la Lutte contre l'Impunité et président du réseau panafricain de la lutte contre l'impunité, la corruption et l'injustice a présenté à la presse, en présence des autorités locales et administratives, 2 350 ballots soient 117.500 moustiquaires qui avaient été saisis à Bamako dans un magasin et de surcroît appartenant à un député malien qui avait signé un contrat avec le gouvernement malien dont la valeur s'élève à 6 milliards de nos francs », a constaté Kalenews dans la région.

Selon Abdoulaye Konaté, au cours de ladite conférence de presse, « trois collaborateurs du député ont été interpellés, deux Maliens et un Guinéen arrêtés et déferés à la maison central d'arrêt de Bamako. Mais le député, lui, ne peut pas être interpellé. Il a été entendu en

tant que témoin », explique Abdoulaye Konaté devant nos confrères guinéens. « Aujourd'hui nous sommes en possession de ces moustiquaires qui ont été volées à la population guinéenne. Je voudrais aussi remercier le gouvernement malien qui a permis les enquêtes de nos cadres et qui a facilité le retour... Il faudrait qu'on approfondisse les enquêtes », a déclaré le gouverneur de la région administrative de Kankan, Sadou Kéita.

Les journalistes guinéens s'interrogent « comment ces camions ont-ils échappé à la vigilance des autorités en traversant tout le pays et la frontière guinéo-malienne? », et cette question vaut à la fois pour les autorités guinéennes et maliennes. Il appartient aux autorités des deux pays de s'investir pour apporter les bonnes réponses.

Ainsi les moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée d'action de marque USAID-Guinée, détournées de la Guinée en septembre 2019 et retrouvées à Bamako au Mali, ont été ramenées le dimanche 9 août 2020 en Guinée, mises à la disposition du gouvernorat de Kankan où les 2 350 ballots de 117 500 moustiquaires ont été débarqués et stockés.

Trois personnes croupissent à la maison centrale d'arrêt de Bamako. Le quatrième suspect qui serait le cerveau moteur, en l'occurrence un député malien, pris la main dans le sac, continue de brandir l'immunité parlementaire pour se tirer la couverture de l'impunité. Qu'attend le procureur Mamoudou Kassogué du pôle économique et financier pour s'adresser au bureau de l'Assemblée nationale afin de mettre cet honorable qui déshonore son pays, à la disposition de la justice de son pays, dans le but d'élucider cette affaire de vol de moustiquaires imprégnées à longue durée d'action données par le peuple américain au peuple guinéen ?

Affaire à suivre !

■ **B. Daou**

## Soutien à l'économie régionale : Une subvention 16,8 millions FCFA octroyée à 56 entreprises à Kayes

La salle de conférence de la délégation régionale de la Chambre de commerce et d'industrie de Kayes a servi de cadre pour la remise de financements complémentaires à 56 jeunes entreprises accompagnées par l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ).

Cet événement a regroupé, sous la présidence de la Représentante du Secrétaire Général du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le Directeur de Cabinet du Gouverneur de Région, le Directeur Général de l'APEJ (M. Yaya Dao), le Coordonnateur national du PROCEJ (M. Drissa Ballo), les autorités politiques et administratives de la Région ainsi que de nombreux jeunes promoteurs.

L'édile de la ville a exprimé à l'assistance toute sa satisfaction des interventions de l'APEJ dans la collectivité aux plans de la formation entrepreneuriale des jeunes, du financement de leurs projets et de la création d'emplois dans tous les secteurs de l'économie régionale y compris la restauration, le commerce, l'horticulture et l'assainissement. Il a souhaité une redynamisation de ces interventions en raison de la forte demande de la population cible elle-même amplifiée par les crises économique, sécuritaire et sanitaire.

La porte-parole des bénéficiaires s'est exprimée dans le même sens en traduisant la gratitude des bénéficiaires de l'APEJ dans la région. De 2004 à aujourd'hui, l'APEJ a renforcé la capacité de plus de 2 000 jeunes diplômés à travers le stage de formation professionnelle (volontariat), 547 jeunes formés suivant le module CREE : « Créez votre Entreprise » à travers 24 sessions de formation pour plus de 500 demandeurs d'intention de création d'entreprises plus de 2 000 jeunes sensibilisés dans le domaine de l'entrepreneuriat. Durant la même période, 145 jeunes de la région ont été formés en Germe : « Gérez mieux votre Entreprise ». Elle a financé 284 projets dans différents sec-

teurs d'activités : agriculture, élevage, la pêche et l'artisanat, les services, la santé et la communication. Pour ce qui concerne le Projet EJOM, l'APEJ a touché 2 132 jeunes dans la Région de Kayes dans les secteurs de la gestion des déchets, l'agro-alimentaire ; l'artisanat Utilitaire et l'horticulture.

Pour sa part, la Représentante du Secrétaire Général du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Madame Dicko Fatoumata Abdourahmane (Conseillère technique au Département) a rappelé les étapes précédentes de Ségou et de Sikasso dans le cadre de la même opération suite au lancement national présidé par le Premier ministre le 2 juillet dernier avec une enveloppe de 150 millions de FCFA. Il s'agit de la remise de fonds complémentaires à des entreprises déjà accompagnées par le Département de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à travers le Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes et sa structure d'exécution, l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes.

Aux promoteurs, elle a indiqué que leurs préoccupations en termes de formation, de qualification, d'insertion, bref d'autonomisation et d'épanouissement étaient inscrites au rang des priorités des plus hautes Autorités. C'est à ce titre notamment que le Président de la République et le Chef du Gouvernement accordent aux questions de jeunesse l'essentiel de leurs efforts, nonobstant les nombreuses crises auxquelles le pays est confronté. Ces efforts sont axés sur le développement de plusieurs secteurs intégrés dont la santé, le développement social, l'enseignement, l'emploi, la formation professionnelle et la bonne citoyenneté. Il s'agit là d'un engagement déterminé visant à consolider les acquis et l'ouverture de nouvelles perspectives aux populations notamment en termes de création d'emplois massifs pour les jeunes, d'auto-



misation économique et de promotion de la citoyenneté. Ainsi d'importantes ressources sont investies dans le financement des PME/PMI pour les jeunes et les femmes par l'APEJ et plusieurs autres acteurs.

Cette importante opération de refinancement de 500 entreprises déjà accompagnées sur toute l'étendue du territoire national vise trois objectifs essentiels : accompagner les promoteurs dans la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus, contribuer à la consolidation de micros entreprises et sauvegarder les emplois disponibles dans le contexte d'urgence sanitaire que nous connaissons tous.

Mme Dicko, s'exprimant au nom de M. Drissa Guindo empêché, a salué le succès de ce programme qui a recueilli quelques 54 000 postulants sur lesquels 10 000 ont été sélectionnés et formés en entrepreneuriat.

Le second niveau de formation concernait 60% des 10 000 jeunes du niveau 1 et a porté sur une formation approfondie en entrepreneuriat et à l'encadrement pour l'élaboration de plans d'affaires simplifiés.

Dans une troisième étape, 3 615 plans d'affaires ont été financés dont 1 865 femmes, soit 52% (sur une prévision de 40%) contre 1 750

hommes.

Suite à une analyse de la vie de ces entreprises par l'APEJ et les ONG de suivi, il a été décidé avec l'accord de la Banque Mondiale de refinancer 500 par des subventions afin de garantir leur pérennité économique. Dans ce lot, les projets portés par les femmes et les personnes en situation de handicap ont été favorisés. C'est ainsi que dans la région de Kayes, 56 entreprises ont été retenues pour un coût total de 16 800 000 FCFA. Environ 63% de ces bénéficiaires sont des femmes (35 femmes sur 56). C'est là un effort significatif des plus hautes autorités et de notre partenaire, la Banque Mondiale, pour soutenir la résilience des économies locales en raison des effets néfastes de la pandémie du Coronavirus.

Ce n'est pas tout. Le dispositif de la vague 4 prévoit également : la formation de 3 000 jeunes sortants des dispositifs de formation professionnelle (apprentissage formelle et non formelle) du FAFPA et de la DNFP, l'octroi de kits / fonds de démarrage à 1 200 jeunes pour la création ou la consolidation de micros entreprises fragiles, l'accompagnement de 720 micros entreprises vers le système de crédit à travers le FARE, la mise à jour de 1 060 plans d'affaires parmi les bénéficiaires de kits/Fonds

de démarrage des vagues 1 à 3. Cette mise à jour permettra au FARE de financer 636 micros entreprises ; le suivi accompagnement sur 12 mois des jeunes bénéficiaires de kits et /ou de financement au titre de la vague 4.

Mme Dicko a tenu à l'occasion à féliciter les dirigeants de l'APEJ et du PROCEJ ainsi que les jeunes promoteurs de la Région qui ont pour devoir de génération d'assurer la relève du secteur privé local dans les années à venir. En marge de la remise des financements, la délégation a visité quelques entreprises accompagnées et a planté une vingtaine de plants d'arbres dans le cadre de la campagne régionale de reboisement 2020.

Cette 26ème édition se fixe comme objectif de produire 2 500 000 plants toutes espèces confondues et la récolte de 30 000 noix de rônier, le reboisement de 1 500 hectares toutes plantations confondues. Le thème de cette 26ème édition est «Préservez et restaurons nos écosystèmes pour renforcer la résilience de nos communautés ». La participation à cette opération a été vivement saluée par les responsables et les populations de la Région.

■ **CICOM APEJ 12 08 2020**

# Nouvelle crise scolaire :

## Les syndicats de l'Education sur le pied de guerre !

**Suspension des activités pédagogiques sur toute l'étendue du territoire, c'était à la faveur d'une conférence de presse animée, le samedi 15 août 2020, par les syndicats de l'Education signataires du 15 octobre 2016.**



**D**ans notre parution du 14 août 2020, nous avons tiré la sonnette d'alarme sur le nouveau développement de la situation scolaire de notre pays. Les syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016, ont finalement décidé de croiser le fer avec le gouvernement du Mali. Cela fait suite à l'introduction d'un projet de décret contraire à l'esprit du procès-verbal de conciliation pour l'application du fameux article 39. Sans aucune concession, les syndicats de l'éducation s'inscriraient désormais dans la dynamique de paralyser l'école malienne à quelques encablures des examens de fin d'année. Toute chose qui risquerait de jouer sur l'année scolaire.

Adama Fomba, porte-parole des syndicats de l'Education signataires du 15 octobre 2016, a tenu à rappeler que dans le but de mettre fin à la crise scolaire, un accord a été signé avec le gouvernement le 17 juin 2020. Dans la mise

en œuvre de cet article, les syndicats ont constaté une lenteur criarde. Une tentative de tripatouillage du procès-verbal de conciliation s'est invitée dans la danse, malgré les instructions données par le Président de la République pour une application immédiate, pleine et complète de l'article 39.

Pour l'application totale et complète de l'article 39, les syndicats de l'Education signataires du 15 octobre 2016, décident d'arrêter les cours, dès aujourd'hui lundi 17 août 2020 jusqu'à l'application de l'article 39, la suspension de toutes les activités pédagogiques et la fermeture de toutes les structures de l'éducation. S'agissant de la lourdeur administrative, l'accord conclu stipule que les parties ont convenu de fixer la date d'application de cet accord sur le salaire du mois d'août 2020 avec le rappel des arriérés de 2020. Toutefois, en cas de difficultés, le paiement interviendra sur celui du mois de septembre 2020. Pour ce

qui concerne les arriérés de 2019, le paiement interviendra un mois après l'alignement ou au plus tard celui qui suivra ce dernier. Au regard de ce qui précède, nous constatons d'ores et déjà que pour le mois d'août l'alignement n'est plus possible et si rien ne se fait dans une semaine le mois de septembre est sérieusement compromettant. C'est pour cette raison que nous adressé une lettre de rappel au Premier ministre, le 7 août 2020. Malheureusement, cette lettre est restée sans suite.

Aussi, il a précisé qu'au regard de la lenteur constatée dans l'application du procès-verbal de conciliation, les syndicats de l'éducation ont engagé des démarches afin de situer le dossier. Après plusieurs investigations, le dossier a été retrouvé au niveau de la direction des ressources humaines du secteur de l'éducation. A la suite de ces démarches, le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale a convié les syndicats à une réunion d'urgence, le jeudi 1<sup>er</sup> août 2020, au ministère de l'éducation nationale. A la lecture du projet de loi envoyé à la primature, les syndicats ont fait les constats suivants : un article introduisant des modifications permettant l'intégration du personnel non enseignant en classe tout en fixant les modalités d'intégration de ces agents, un article abrogeant les dispositions de l'article 39 de la loi n° 2018-007 du 16 janvier 2018, la modification de la grille 2019 annexée à la loi. Cette réunion a permis d'apporter des précisions nécessaires tout en maintenant l'article 39 dans sa totalité. Il a affirmé que les syndicats se donneront tous les moyens légaux pour chercher les commanditaires de cet acte et demander, dans un futur proche, leur démission.

Répondant aux questions des journalistes, Ousmane Almoudou, membre de la synergie des enseignants, a indiqué que sans l'application immédiate de l'article 39, l'année scolaire 2019-2020 ne sera pas sauvée. Ce comportement peu orthodoxe est la manifestation de la mauvaise foi de certains cadres du Ministère de l'Education Nationale qui n'ont d'autre objectif que de fragiliser le pouvoir du Président IBK.

Que vaut alors la parole du Président de la République ? S'interroge Adama Fomba, porte-parole des syndicats de l'Education signataires du 15 octobre 2016.

**■ Ibrahim Sanogo**

# Transport Fluvial : Une baisse des tarifs par la COMANAV

La COMANAV ajuste le prix du petit bateau grâce à une subvention du gouvernement dans l'optique d'alléger les souffrances des populations. L'information a été donnée au cours d'une cérémonie présidée par le Premier ministre, Dr Boubou Cissé, le vendredi 14 août 2020, en présence d'une délégation de ressortissants et de leaders communautaires de la région de Tombouctou, conduite par Ibrahim Adiawiakoye.

**D**epuis le début de la crise sécuritaire dans la partie septentrionale de notre pays, le transport en bateau est devenu le moyen de transport le plus sûr pour desservir certaines localités du nord. Cette action s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une promesse du premier ministre, Dr Boubou Cissé. Les jeunes de Tombouctou avaient égrené un chapelet de revendications parmi lesquelles la diminution des tarifs du transport fluvial.

Pour Maimouna Haidara, PDG de la COMANAV, les tarifs ont été réduits à plus de la moitié prix du billet de transport. Nous sommes à 20 000 FCFA sur le trajet Mopti-Kabara et qui va

s'exécuter dès maintenant. C'est supportable pour nous, avec l'appui du gouvernement.

Les bénéficiaires n'ont pas caché leur satisfaction au cours de cette cérémonie. Par la même veine, ils ont remercié les autorités maliennes pour cette mesure, malgré la conjoncture économique que notre pays traverse. Selon eux, à travers ce geste qui touchera, sans nul doute l'ensemble des ressortissants du nord du pays, le gouvernement vient de confirmer la bonne volonté pour amorcer un développement harmonieux.

Pour le Conseiller spécial du Premier ministre, Alassane Bocoum, cette cérémonie matérialise un engagement honoré par le Premier mi-

nistre, Dr Boubou Cissé, pour la réduction du tarif du petit bateau. Le bateau est très important pour la communauté de Tombouctou parce que c'est le moyen le plus sécurisé pour se rendre de Mopti à Tombouctou. Il faut aussi rappeler que pendant la mission du Premier ministre, plusieurs revendications ont été posées, notamment la route Goumakoura-Tombouctou. Cet engagement a été également respecté. Certes il y a eu l'interruption des travaux à cause de l'insécurité mais le Premier ministre a pris l'engagement que les travaux vont reprendre. Il y a de cela 9 mois que lesdits travaux ont repris. Il y a eu d'autres préoccupations connexes, à savoir le relèvement économique des activités des jeunes et des femmes qui était aussi un engagement fort qui a été pris en compte par le PM.

Le Gouvernement du Mali, sur instructions du Premier ministre, a décidé de répondre à une demande pressante des populations de la région de Tombouctou, en subventionnant les tarifs du transport passagers à bord des bateaux de la Compagnie Malienne de Navigation (COMANAV) reliant Koulikoro à Tombouctou en passant par Mopti.

Cette subvention permettra à la COMANAV de réduire considérablement ses tarifs pour les bateaux à faible tirant d'eau, véritable alternative pour le désenclavement desdites régions.

Rappelons que lors de son passage dans la Cité des 333 saints, le Chef du Gouvernement avait promis à la population une réduction des coûts de transport pour ce qui serait de la flotte de la compagnie nationale COMANAV. C'est ce vendredi même, 14 août 2020, que le premier bateau a quitté Mopti pour le quai de Kabara (Tombouctou) au tarif de 20.000 francs contre précédemment 38.500 francs CFA.

Dans son propos, le Chef du Gouvernement est revenu sur la situation sociopolitique du pays. Il en a profité pour réitérer la volonté manifeste du Gouvernement à répondre aux besoins de l'ensemble des populations maliennes.

Il a également pris l'engagement, que le Gouvernement, sur instructions du Chef de l'Etat, ne ménagera aucun effort pour répondre, en toute diligence, aux autres préoccupations exprimées non seulement par les populations de Tombouctou, mais aussi par l'ensemble des populations maliennes.

■ Ibrahim Sanogo



# Crise scolaire : L'école malienne paralysée !

En plus des écoles publiques, toutes les structures éducatives étaient fermées, ce lundi 17 août 2020, suite à l'instruction donnée par les syndicats de l'Education signataires du 15 octobre 2016 qui réclament l'application des dividendes de l'article 39.



**P**our une tentative de modification du procès-verbal de conciliation, les enseignants du Mali ont décidé de prendre leur destin en main. Pour matérialiser cela, ils ont paralysé tous les ordres d'enseignement public sur toute l'étendue du territoire national du Mali. Notre équipe de rédaction a fait le tour de la capitale, Bamako, pour constater l'effectivité de cette grève annoncée par les syndicats de l'éducation. Cette grève a été effective. Le constat est triste et alarmant, les épreuves anticipées de l'examen du Diplôme d'Etude Fondamentale (DEF) ont également été interrompues.

Le lundi matin, plusieurs candidats se sont présentés dans l'optique de faire l'examen d'Education Physique et Sportive (EPS) qui annonce inéluctablement le début des épreuves. Les candidats ont passé des heures à attendre les enseignants sans une issue favorable. Toute chose qui nous prouve que les syndicats de l'Education ne veulent pas du tout lâcher prise. A les entendre parler, ils affirment clairement que sans l'application correcte et diligente des dispositions de l'article 39, les examens seront boycottés. Faire des examens sans les enseignants serait de l'utopie et dé-

placer le centre de gravité du problème. Cette nouvelle posture empruntée par les enseignants du public, à quelques jours du début des examens de fin d'année, compromet inexorablement une année déjà escamotée par une série de grèves cyclique des enseignants. Dans sa volonté de sauver l'année scolaire 2019-2020, le Président de la République avait annoncé la prise en charge des incidences financières de l'article 39 du statut des enseignants. Mais dans l'applicabilité, les choses ne semblent pas aller très vite pour les enseignants. Selon des indiscretions, certains cadres du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique seraient à l'origine de cette nouvelle convulsion. Beaucoup de parents d'élèves expriment d'ores et déjà leurs inquiétudes quant au sauvetage de cette année scolaire. Ils sont entre doute et incertitude. La clé de voute de cette situation est le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita. Certes, les dossiers ont accusé des retards dans la prise en charge de l'article, suite à une lourdeur administrative, mais si toutes les parties s'engagent comme il le faut, ils trouveront rapidement une solution durable à ce problème

qui préoccupe les Maliens dans leur écrasante majorité.

L'éducation d'une nation n'a pas de prix. Le gouvernement doit prendre les taureaux par les cornes pour décanter cette situation. Laisser cette crise s'enliser conduirait l'école malienne dans l'abîme tout en hypothéquant l'avenir des milliers d'enfants dont les parents ont un faible revenu.

Depuis mi-décembre 2019, les écoles privées ont continué à fonctionner normalement, contrairement aux écoles publiques. La question qui hante l'esprit des maliens éclairés est de savoir comment un écart aussi important a été creusé entre les enfants, dans un même pays ? Cette nouvelle grève surgit au moment où le gouvernement tentait de niveler le niveau des élèves. Pour tenter d'accorder les violons, le ministre des Finances a rencontré les leaders syndicaux pour décrire la crise. Au moment où nous mettons sous presse cet article, le mot d'ordre de grève était maintenu.

Affaire à suivre

■ Ibrahim Sanogo

## Inondation dans les centres urbains : Les maires dans le collimateur !



**A**yant la plus forte densité de la population des villes maliennes, Bamako est devenu le lieu où les inondations sont récurrentes. Un fait qui remet en question les véritables fonctions des municipalités et des maires des six communes dans la politique d'urbanisation ainsi que leur modalité de vente des parcelles. A cet égard, Aly Tounkara, Analyste, a dépeint les concours de circonstances à l'origine de ces inondations qui provoquent des supplications et des peines dans les familles.

Bamako est la ville vers laquelle les populations rurales maliennes migrent le plus fréquemment. Cet espace, en plus de son statut de capitale, renferme beaucoup d'activités économiques. Il est la ville malienne où toutes les infrastructures économiques, politiques et sociales sont concentrées. Force est de constater l'afflux d'une population particulièrement rurale. Certes, certains sont à Bamako par contrainte liée à l'éducation, mais d'autres pour des raisons économiques. Cette disproportionnalité des conditions socio-économiques des uns et des autres déterminent les décalages de vies et d'habitations. Or, dans

les périodes d'hivernage, les habitants de la ville devraient s'attendre à une pluviométrie imprévisible, dévastatrice, notamment les maisons mal construites et un emplacement peu approprié.

Les inondations dans les villes de Bamako sont, en effet, liées à différents facteurs. D'abord, elles témoignent combien les différentes politiques urbaines, menées par les autorités municipales, administratives ou même l'Etat, ne tiennent pas compte de certaines exigences socio-politiques. La quintessence de ces exigences est la planification par rapport à la croissance démographique. Elle prend en compte des éléments permettant une vie humaine paisible. Ainsi, « dans la logique de l'urbanité, les différents espaces ou quartiers ne doivent aucunement être habités sans une étude d'habitabilité et sans qu'ils ne soient aménagés », a suggéré Dr. Aly Tounkara, Urbaniste, tout en disant : « on entend par aménagement la mise à la disposition des caniveaux et aussi un certain nombre de service sociaux de base, notamment les écoles ; la disponibilité d'eau potable, des routes praticables. Mais malheureusement, quand on re-

garde les différentes villes maliennes, elles n'obéissent pas à une telle exigence de l'urbanité ».

En outre, il a mis un accent particulier sur la migration exponentielle de la campagne vers la ville qui est à la base de cette occupation anarchique des espaces. Il a expliqué que plusieurs d'entre eux, à la fin de leur long séjour, finiront par se faire une place proportionnelle à leur poids financier. Et, en raison de ces conditions socio-économiques, elles sont installées, soit au bord d'un lit d'eau, soit dans une maison lamentable ou inachevée, en marge des artères, bref un endroit qui ne témoigne pas une sécurité résidentielle. « Beaucoup de campagnes sont de plus en plus désertes pour des raisons évidentes. Naturellement, les possibilités d'emplois sont plus urbaines que rural, donc ceux-ci restent dans les centres urbains », dit-il.

A l'en croire, en plus des conditions moroses dans lesquelles beaucoup de nouveau arrivants se trouvent, la responsabilité des municipalités, avec la décentralisation, a été augmentée grâce au pouvoir foncier conféré. Lequel pouvoir de ces municipalités, dans leur écrasante majorité, est perçu par la mairie comme une sorte d'aubaine, c'est-à-dire un moyen d'enrichissement. Donc, les missions initiales des maires se sont modifiées voire truquées, tronquées dans un sens, pour un habillage commercial. Tout cela pour se faire du profit en mettant en danger des citoyens innocents. « Plusieurs maires, sous l'égide du Président Alpha jusqu'à ATT, à Ibrahim Boubacar Keïta, se sont fait passer pour des vendeurs de parcelles ou des propriétaires fonciers. Cela a naturellement amené certaines populations, notamment celles qui n'ont pas une assise financière, de s'octroyer une parcelle offerte par ces municipalités, lesquelles parcelles ne sont pas du tout viables, ou se trouvent dans des endroits où il est déconseillé de s'y installer », s'est indigné Dr. Aly Tounkara.

Souçon avéré !

Il a dénoncé l'impunité des personnes responsables de ces spéculations foncières juste pour leur propre intérêt. Pour cela, il a souligné que malheureusement les endroits tels que les alentours du fleuve ou même des lieux de culte sont vendus à cette population majoritairement pauvre, alors qu'elles n'ont pas la capacité financière d'ériger des constructions correspondant aux normes architecturales re-

quistes à cet effet. Cette marchandisation foncière de nombreux élus communaux expliquerait la cause de ces cas d'inondation auxquels nous assistons à travers la ville de Bamako. Les terrains prohibés, pour des raisons géographiques, sont vendus à des infortunés. Conséquence, la plupart des zones en proie aux inondations sont des parcelles légalement acquises, mais par des personnes économiquement faibles. « Maintenant, cela aussi renvoie, en dernière instance, à la responsabilité de l'Etat en termes de punition, de sanction à infliger à ces différents agents communaux qui seraient en contradiction absolu avec les normes urbaines, également, avec les textes réglementaires en la matière. Hélas, il n'y a pas eu de peine exemplaire infligée à ces élus communaux. Même si des peines ont été infligées, elles n'ont pas été appliquées de façon effective », a-t-il reconnu à ce niveau. Certains observateurs de la situation ont partagé cette même thèse d'occupation des espaces prohibés dû à la cupidité des autorités

municipales voire des maires. Pour cela, les constructions anarchiques sont faites en amont sur le lit du marigot qui est presque totalement bouché. « L'eau, n'ayant pas de passage, monte en hauteur et souvent jusqu'à inonder les maisons à proximité. Alors, la force du courant peut défoncer la porte, faire tomber le mur pour se faire un chemin », a relaté Kader Ouattara, Riverain.

Une justice controversée  
Dans la même droite ligne, l'Urbaniste a explicité le désintéressement de la justice face à la situation. En effet, à un moment donné, certains maires communaux ont été incarcérées mais de façon passagère. Ils ont recouvert la liberté provisoire sans que le jugement n'arrive à terme. Donc, tout cela démontre combien la justice, en dernière instance, n'a pas suffisamment distribué à l'affaire, tel qu'il se doit. Cette impunité qui caractériserait l'arsenal juridique malien expliquerait pourquoi les pauvres, certes dans le besoin de trouver un gîte, sont en première ligne. Mais les ac-

teurs qui sont à l'origine de ces spéculations foncières ou de ces achats de parcelles non habitables n'ont pas été poursuivis à l'issue du drame. D'où, au fil des ans, les villes enregistrent de nombreuses incursions d'eau dans des familles, et des effondrements de maisons. Elle touche généralement ces parcelles achetées à la proximité des lits d'eau d'ancienne rivière ou autres sur laquelle le risque d'inondation est imminent. Pour cette fraude administrative « les actions judiciaires engagées contre ces personnes finissent toujours, pour des raisons de simple compassion ou de simple déclaration de principe, sans suite objective de peine exemplaire ; que ce soit pour ces communautés installées dans les endroits inappropriés, ou pour les élus qui sont à l'origine des parcelles vendues illégalement à ces infortunés », a-t-il conclu.

■ **Ibrahim Sanogo**  
**Lassina Sidibé (Stagiaire)**

**SAMA**  
transfert d'argent

## Transfert d'argent

**ECONOMISEZ JUSQU'À**  
**40%**  
**SUR VOS FRAIS DE**  
**TRANSFERT D'ARGENT**

[www.sama.money](http://www.sama.money)

## RPM : La guerre pro et anti-Timbiné fait rage

Le parti du Tisserand connaît des remous depuis la proclamation des résultats du second tour des législations et la mise en place du bureau de l'Assemblée nationale. Le clivage entre ténors enflé et aujourd'hui c'est un véritable brasier qui risque d'emporter beaucoup de militants las du traitement infligé à eux par les « intouchables » du parti.

Au problème latent que vivait le parti est venu s'ajouter la demande de la Cédéao de voir le retrait des 30 députés dont l'élection est vivement contestée dans leurs circonscriptions respectives de l'Assemblée nationale. Moussa Timbiné n'entend pas céder malgré les conciliabules et les pourparlers pour sa sortie honorable. Un groupe de pression est en branle pour le soutenir malgré la prise de position de son parti qui reste favorable aux recommandations de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et soutenue par l'ONU.

L'ancien vice-président de l'Assemblée nationale et président de la Jeunesse du RPM a été hissé à la tête de l'hémicycle avec les bénédictions de son père adoptif et de sa famille. La Cédéao, malgré le retard accusé, est venue au secours du président Ibrahim Boubacar Kéita et du Mali pour éteindre le feu. Pour la sortie de crise, la Cédéao exige la démission des 30 députés dont l'élection est contestée. Il se trouve que le président élu de l'Assemblée est un élément de la contestation. « Nous avons été élus par un arrêt de la Cour constitutionnelle et c'est un arrêt de la même Cour qui a élu le président de la République après une contestation farouche de l'opposition et pourquoi ils veulent que nous démissionnions après un arrêt de la Cour ? Nous ne l'accepterons pas ». Telle est la sentence des députés contestés. Aujourd'hui, on assiste à une guerre ouverte entre pro et anti Timbiné au sein du RPM. L'on se rappelle que Moussa Timbiné n'était pas le choix du parti pour le perchoir de l'Assemblée nationale mais les combines et les micmacs du président et de sa famille ont fait qu'il est devenu le président de l'Assemblée nationale contre la volonté du RPM. Moussa Timbiné a dit devant Dieu et les hommes que c'est grâce à l'abnégation de son père IBK qu'il est au perchoir de l'Assemblée



nationale. Nonobstant le langage qu'il a tenu, Moussa Timbiné refuse de se plier aux injonctions de la Cédéao pour celui qu'il considère comme son seul papa après le rappel à Dieu de son père. Après trois missions au Mali, la Cédéao demande aux autorités maliennes de s'assumer pour une résolution rapide de la crise. On note depuis quelques jours que ceux qui se sont battus bec et ongle pour l'arrivée de Moussa Timbiné au perchoir commencent à le lâcher. C'est une véritable guerre de communication au sein du parti.

Aucun canal de communication n'a été oublié pour déstabiliser le jeune président. D'autres l'encouragent à tenir bon. Il faut une implication des sages du parti pour éviter des confrontations entre militants du RPM car les deux camps se regardent en chiens de faïence. Un combat qui, à n'en pas douter, va fragiliser

le RPM. Pour rappel, le BEN-RPM dans un mémorandum adressé au président de la République, en date du 25 juillet 2020, a notifié son adhésion sans failles aux recommandations de la Cédéao à savoir le remembrement de la Cour, le retrait des 30 députés dits mal élus de l'hémicycle, l'organisation des partielles dans les circonscriptions fortement contestées, l'élection du nouveau bureau de l'Assemblée Nationale et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Aussi le parti du Tisserand s'oppose au choix du Premier ministre dans les rangs de l'opposition. Le RPM réclame son statut de parti majoritaire et revendique le poste de Premier ministre pour la formation du gouvernement d'union nationale tout en considération des résolutions et recommandations du Dialogue national inclusif.

## Mali : Boubou Cissé serait-il à la fois le pantin, le parrain et le boutefeu de la France ?



**D**ans un précédent article, je m'efforçais de mettre en exergue la responsabilité consciente et voulue de la France dans le désordre que connaissent le Sahel et le Mali dans le seul but d'asseoir ses visées néocoloniales dans sa zone historique de colonisation. En prélude, à l'opération Serval en 2013, Nicolas Sarkozy, a développé en 2010 une initiative dite « 2010-Année de l'Afrique » avec comme objectif, dans le cadre de la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance, « de souligner et de confirmer l'évolution des relations entre la France et l'Afrique subsaharienne qui doivent rester privilégiées tout en étant renouvelées, équilibrées et transparentes. » Autant dire, comment réinventer une nouvelle France-Afrique, plus implacable, mais politiquement correcte et au service des multinationales, Nicolas Sarkozy lui-même étant le Président des riches, décidé à nettoyer au karcher la cour de la France-Afrique d'éléments indésirables comme Kadhafi, ATT et au-

jourd'hui, l'imam Dicko.

Je mettais en exergue également, la puissance prédatrice de la France en Afrique et au Mali pour le développement exclusif de l'hexagone. Elle utilise pour cela, à la fois, son arsenal diplomatique et militaire dans le Sahel et dans le Sahara et ses serviteurs zélés africains et nationaux maliens. Ces serviteurs sont classés en quatre catégories : (i) les binationaux au sommet de l'état, (ii) les cadres et personnalités civiles, militaires et du secteur privé décorés par la France, (iii) les cadres de l'Etat et personnalités civiles, militaires et du secteur privé ayant des comptes bancaires garnis à l'étranger du fait de la corruption, notamment en France, des biens immobiliers et des actions en bourse, (iv) des mouvements identitaires en quête de reconnaissance internationale, (v) des personnalités politiques ambitieuses qui attendent de la France un soutien pour la magistrature suprême au Mali, (vi) des enfants et petits-fils d'anciens offi-

ciers de l'armée coloniale française qui ont lutté pour qu'il n'y ait jamais une armée malienne en 1960. Voilà, les nouveaux suppôts de la France-Afrique renouée. Vous qui me lisez, de quelle catégorie faites-vous partie ? J'ai voulu aussi mettre en lumière le fait que la diplomatie française actuelle dans le Sahel est alimentée par les écrits et les réflexions des meilleurs de ses fils qui ont théorisé et implémenté l'esclavage et la colonisation. Enfin, j'appelais le Président IBK à démissionner comme l'ont fait certains de ses illustres prédécesseurs, Modibo Keita en refusant de provoquer une guerre des camps militaires lors de son arrestation à Koulikoro par les putschistes, et ATT, plus récemment sous l'accompagnement bienveillant de la CEDEAO, aux ordres de Paris.

Le Président de la République IBK, l'homme que j'ai connu, réellement patriote et jaloux de sa dignité aurait déjà démissionné dès les premières manifestations de contestation populaire, avec un RPM aux abonnés absents. Alors pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Pourquoi, continue-t-il à résister ? Parce qu'un premier ministre, Boubou Cissé, semble-t-il, parrain, pantin, et boutefeu de la France se croit le socle du Mali, la fondation sur laquelle est bâtie ce qui reste de la nation malienne.

Monsieur le Premier ministre, par votre attitude, vous étalez au grand jour toute la dimension du « Capo dei capi » qui vous caractérise par votre audace, votre férocité, votre sens aigu des rapports de force dans les relations humaines et votre autorité naturelle, qui vous permet de vous imposer à un Président affaibli et à ses proches. Aussi, êtes-vous en train de réunir les conditions d'un conflit entre d'honorables et respectables personnalités par vos incessantes démarches privées et le débouchage sélectif de leurs protégés pour vous "sauver et non sauver la République" comme dirait cet éminent ancien ministre garde des sceaux, Mamadou Ismael Konaté.

Lui a refusé les sales besognes. Il est attendu de Me Tapo, la même attitude, professionnelle, patriotique et de réalisme. Me Tapo, je voudrais juste vous rappeler que dans un passé

récent, avec beaucoup de lucidité et de pragmatisme, vous aviez dit à l'Assemblée nationale, dans la course contre Dioncounda pour être président de l'institution, "je suis téméraire, mais pas fou". Vous aviez alors retiré votre candidature. Alors aujourd'hui, ne tombez pas dans la folie en venant renforcer aujourd'hui le nœud gordien du problème national que constitue le Premier ministre Boubou Cissé. Conjuguez vos efforts pour aider le Président à partir ! Dites à Boubou Cissé que la France ne fera rien de lui, ni pour lui ! La conscience collective coloniale des institutions françaises a peur des peulhs et de tous les ressortissants de Mopti ou des régions du nord. En plus, le peuple mûr du Mali veut désormais choisir ses dirigeants sans distinction d'ethnie, de religion et de sexe ! Il temps de mettre fin au rôle de Paris pour nous désigner qui nous convient comme dirigeant.

Monsieur le Premier ministre, n'acceptez pas le rôle de pantin que veut vous faire jouer la France dans le Sahel, nonobstant l'entretien dont vous avez bénéficié avec le Président Macron lors de votre visite officielle en France du 9-12 septembre 2019. Le retour de manivelle risque d'être douloureux ! Demandez à Denis Sassou N'Gouesso, aux parents de Mobutu Sésé Sékou, aux fils de Dos Santos Président de l'Angola et du Président de Guinée Équatoriale. Aujourd'hui, des ONG spécialisées dans le vol des biens mal acquis des dirigeants africains et des banquiers véreux sont à l'œuvre pour s'accaparer de ces richesses au détriment des pays africains victimes de la gabegie !

Aujourd'hui, M. le Premier ministre Boubou Cissé, vous vous placerez de fait dans l'une ou plusieurs de ces catégories de serveurs des intérêts français au Mali et en Afrique, ou mieux comme tête de proue dans le Sahel. L'histoire nous apprend que vous ne serez qu'un faire-valoir, ce jeune peulh qu'on va opposer à l'imam Dicko ! Vous avez dit Iman ? Oui, la bête noire des Français lors de la conquête coloniale de l'Afrique de l'ouest. Oui, les rois peulhs du Fouta-Djallon qu'on surnommait « les almamis » se sont farouchement opposés à la pénétration coloniale française au point de faire dire à Faïdherbe : « Parmi les Indigènes que nous avons eu à coloniser, il y a une ethnie qui n'acceptera jamais notre domination. Et il se trouve que cette ethnie est très répandue sur notre ère de colonisation. Il est urgent et impératif pour notre présence en

Afrique de réussir à les diviser et de leur opposer les autres ethnies moins rebelles. Car le jour où les Peuls se regrouperont, ils peuvent balayer sur leur passage toutes les forces coloniales. Nos gouverneurs doivent considérer cette action comme un devoir national. » Fin de citation.

Monsieur le Premier ministre, téléphonez juste à Tierno Monémbo, cet illustre fils de l'Afrique, génie de l'écriture et profondément enraciné dans sa culture, qui a beaucoup lu, analysé et décrypté les écrits du Général Faïdherbe, figure emblématique de la colonisation française. Vous comprendriez que : (i) la France ne misera jamais sur vous sinon, elle l'aurait fait pour Yacine Diallo et Barry Dianwâdou (les premiers députés de la Guinée Française dans les années cinquante, contre Sékou Touré et (ii) plus récemment Cellou Dallen Diallo contre Alpha Condé. Lisez Tierno Monémbo :

[Mais en réalité, les Français qui par ailleurs ne tarissent pas d'éloges sur la culture et les institutions peules, s'en méfient comme de la peste dès qu'il s'agit de politique active. C'est pour barrer la route à Yacine Diallo et à Barry Dianwâdou (les premiers députés de la Guinée Française) que dans les années cinquante, Bernard Cornu-Gentil puis Pierre Messmer avec la complicité d'Houphouët-Boigny, levèrent le lièvre Sékou Touré. Lièvre qui leur échappera d'ailleurs très vite pour tomber dans les bras du Parti Communiste Français et donc du grand-frère soviétique avec les conséquences que l'on sait.

Comment de nouveau ne pas songer à Faïdherbe quand on considère les conditions rocambolesques dans lesquelles s'est déroulée l'élection présidentielle de la Guinée en 2010 ? Arrivé en tête au premier tour avec 44 % des voix (contre 18 à son adversaire), Cellou Dalein Diallo s'est retrouvé battu au second tour alors qu'entre-temps, 5 mois se sont écoulés et que le fichier électoral a été réduit en cendres dans un incendie resté inexplicable à ce jour.

La France garderait-elle dans ses tiroirs africains un agenda secret du type « tout sauf un Peul » ? A tort ou à raison, bon nombre de Guinéens ne sont pas loin de le penser.] Fin de citation.

Monsieur le Premier ministre, ne soyez pas un boutefeu ! Sinon comment comprendre que dans une région déchirée par un conflit eth-

nique jamais vu au Mali, entre peulhs et Dogons, vous même peulh, vous nommez un ministre de l'administration territoriale peulh et un gouverneur de région Cissé ? À quoi voulez-vous aboutir ? Ou vous êtes commanditaire du désordre, ou vous en êtes partie prenante ! Je ne suis pas dans l'ethnicisme, je voudrais tout juste dire que la chaîne de prise de décision dans la République en la matière est fortement susceptible de biais, et le Président de la République s'il est lucide ne devait pas l'accepter !

Il y a pire. Comment comprendre cet incessant aller-retour de vous-même et de la CEDEAO entre les autorités religieuses que sont l'imam Dicko, le Cherif de Niour et Ousmane Madani Haïdara ? Voulez-vous nous préparer une guerre civile religieuse pour votre seul maintien ?

Faïdherbe a énormément écrit sur les ethnies et les communautés africaines, dont les peulhs avec une conscience et une science qui forcent le respect chez tout intellectuel et qui le fait mériter de la France. Il en ressort une citation célèbre qui pourrait aider à comprendre le désastre que nous vivons avec le djihadisme à connotation peule, du Nigeria au Sahel et tout le carnage que connaît la région de Mopti. Mais aussi comprendre que le Premier Ministre Boubou Cissé se fourvoie totalement dans ses relations avec la France. Une France qui craint le Peulh, viscéralement ! Lisons encore l'écrivain Tierno Monémbo, un panafricaniste érudit et attentif à l'évolution politique du continent africain et de son pays, la Guinée :

[Oui, vous avez bien lu : « les diviser et leur (Peulhs) opposer les autres ethnies moins rebelles » ! Diviser pour régner ! Une ruse vieille comme le monde, la fameuse ruse du colon : « Malinkés, regardez ce que font les Peuls ! Peuls, regardez ce que font les Malinkés ! Soussous, regardez ce que font les Kissis !... Regardez-vous, les uns les autres ! Que personne ne regarde ce que font les Français ! » (Tierno Monémbo in Le Lynx). Et aujourd'hui au Mali, « Peulhs, regardez ce que font les Dogons ! ». Aujourd'hui, bon nombre de Maliens, pensent que la question peuhle est instrumentalisée par la France pour réussir et finir la décomposition du territoire malien et mettre définitivement sous le boisseau une nation malienne en construction. Plus généralement, ébranler la construction d'une Afrique unie.

Une fois de plus, l'homme-orchestre de cette diabolique diplomatie pourrait être un certain Nicolas Sarkozy, qui se donna comme mission de "régenter" les célébrations des cinquantièmes des indépendances africaines, ou plus exactement des "non indépendances". En effet, en 2010, Nicolas Sarkozy a mis en place à l'Élysée, non pas une cellule ou un groupe d'experts, mais un trio aguerris de la France-Afrique Jacques Toubon (ancien garde des Sceaux), William Benichou (un cadre de la coopération qui fut en poste en Centrafrique, au Burundi, au Togo et au Bénin) et Laurent Viguier (ancien numéro deux du Service d'information du gouvernement, SIG). Voilà un trio avec des références solides dans la France-Afrique. La diplomatie française de la décennie écoulée jusqu'aujourd'hui (60ème anniversaire des mêmes pays), est façonnée par les conclusions de ces réflexions.

Ainsi, si l'Afrique doit poursuivre Nicolas Sarkozy devant la Cour Pénale Internationale, la France par contre, lui doit une fière chandelle. Il a carrément pris la relève du Général De Gaulle ! Patriote français, sans état d'âme et dédaigneux de l'Africain patriote et panafricainiste.

Ce trio diabolique a dû revisiter tout ce qui est "Best-seller" du colonialisme pour monter l'"opération Requin" en 2009 rebaptisée "opération Serval" en 2013 par l'impotent président François Hollande, aidé par son camarade de l'International Socialiste malien Dioncounda Traoré, traître et parjure de son État. Le trio de Sarkozy serait probablement à l'origine de la mise au goût du jour des œuvres de Faidherbe pour embraser la région de Mopti et justifier la pérennisation de la présence militaire française au Mali. En effet, comme l'avait

préconisé Faidherbe, il est judicieux aujourd'hui au Mali, d'opposer les Dogons aux Peulhs. Les Peulhs aux Touaregs. Revisitez juste cet article de Rémi Carayol, « Mali : dans le Macina, un jihad sur fond de révolte sociale », Jeune Afrique, 20 juin 2016 (lire en ligne): "Au Mali, en 2012, des Peuls du Hayré et du Seeno, à l'est de Mopti, ont rejoint le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) dans le seul but de se défendre face aux Dogons et aux Touaregs". Quel mensonge ! Quelle hypocrisie ! Quel cynisme ! Tout ça dans le seul but de créer et d'entretenir un ostracisme peulh révolu que Faidherbe avait suscité et nourri. Cet ostracisme vient de Faidherbe et de Faidherbe seulement. Aujourd'hui, il arrange les plans de la France au Mali, dans le Sahel et en Afrique.

Aujourd'hui, il faut créer le chaos au Sahel, 60 ans après les indépendances pour justifier la présence militaire française et la reconduction des contrats coloniaux qui font payer à l'Afrique, les "bienfaits de la colonisation". Oui, je dis bien, "les bienfaits de la colonisation !". La stratégie de la France reste la même, la préservation de ses intérêts, quitte à créer le chaos en opposant les Peulhs à leurs voisins et compatriotes de vie commune durant des millénaires. D'où l'embrasement de la région de Mopti dans l'incompréhension totale du malien lambda !

Monsieur le Premier ministre, j'ai connu deux premiers ministres, patriotes, cultivés, compétents et loyaux : Mohamed AG Hamani et Ousmane Issoufi Maïga. Ils ont été sous les ordres d'un président militaire, moins diplômé qu'eux, qu'ils ont servi avec loyauté en étant pour lui des fusibles. Ils ont évité ainsi pour lui beaucoup de court-circuit de 2002 à 2007!

Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, soyez un fusible pour IBK. Sautez et laissez la République fonctionner ! Vous n'êtes pas indispensable, vous n'êtes pas le chef des ministres. Vous êtes là pour coordonner l'action gouvernementale et non comme le socle du Mali. Surtout que vous êtes illégitime et illégal ! En effet, vous n'êtes pas issu du parti politique majoritaire ou de la majorité présidentielle et vous n'avez jamais présenté de déclaration de politique générale devant les élus de la nation. En tant que responsable de la défense nationale, votre responsabilité ne peut être occultée dans la répression des manifestations du M5-RFP et des tueries au sein des FAMA au front contre les Djihadistes. Comment comprendre une telle opiniâtreté à s'accrocher à un fauteuil de service public, si personne ne veut de vous que ceux qui veulent "se sauver et non sauver la République" ? Êtes-vous l'otage de ce clan ?

C'est le lieu de lancer un cri de cœur à mes parents Touaregs, Arabes et Peulhs et d'autres ethnies pour leur dire : c'est nous le Mali ! Faisons du Mali ce que nous voulons, une République, une Fédération, un Royaume et que sais-je encore ? De grâce, retrouvons-nous sans la France !

Le M5-RFP peut-être ce creuset, à condition de continuer d'accorder à chaque composante de la nation, à chaque sensibilité nationale, l'écoute qu'elle mérite et la place qui est la sienne dans une dynamique de refondation de la gouvernance du Mali à bâtir mutuellement.

**Seydou Traoré ancien ministre, 2002-2007 / Chevalier de l'Ordre National du Mali, 2009 / Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole de France, 2005.**



# Passation de service à la Cour Constitutionnelle : Quelle marge de manœuvre ?

La cérémonie de passation de service entre le Président sortant de la Cour Constitutionnelle, Mme Manassa Danioko et M. Amadou Ousmane TOURE, le Président rentrant, a eu lieu le mercredi 12 août 2020 dans la salle de réunion de l'Institution. Place à présent au travail ! Mais que peut réellement faire la nouvelle Cour Constitutionnelle dans la résolution de la crise qui nous secoue actuellement le Mali ?

Accouchée dans la douleur suite au Décret n°2020-0342/P-RM du 7 août 2020 portant constatation de la nomination des membres comme stipulé à l'article 1er de la loi organique n°97-010 du 11 février 1997 modifiée relative à l'institution, selon lequel « un décret du Président de la République constate la nomination des membres de la Cour constitutionnelle », la nouvelle Cour Constitutionnelle semble déjà embourbée dans des problèmes. D'aucuns pensent déjà que la nouvelle Cour sous la houlette de Amadou Ousmane Touré est anticonstitutionnelle pour n'avoir pas respecté les règles constitutionnelles et légales applicables en la matière, notamment en ce qui concerne les nominations à effectuer par le Président de l'Assemblée Nationale, le Conseil Supérieure de la Magistrature s'étant substitué à ce dernier en proposant à IBK que « l'Assemblée Nationale choisisse parmi une liste de 6 à 7 personnes proposées par la société civile, les 3 membres qui doivent être désignés au titre de l'Assemblée Nationale ». Pour les juristes, les trois membres nommés au titre de l'Assemblée Nationale l'ont donc été en violation flagrante de l'article 91 de la Constitution selon lequel ils devraient être nommés par le Président de l'Assemblée Nationale et non par l'Assemblée Nationale. Mais en lieu et place du Président de l'Assemblée Nationale, c'est la société civile qui aurait proposé six (6) noms au bureau de l'Assemblée Nationale parmi lesquels celui-ci aurait choisi trois (3), sans aucun fondement juridique. Une autre tare évoquée pour ce qui concerne la nouvelle Cour Constitutionnelle, l'exclusion

des « Professeurs de droit » et autres « personnalités qualifiées qui ont honoré le service de l'Etat » comme prévu à l'article 91 de la Constitution, au profit des magistrats et des avocats qui y siègent en nombre, somme toute des conseillers qui sont essentiellement des juristes privatistes, accompagnés d'une poignée de juges administratifs. Pour les spécialistes du droit, ceux-ci ne peuvent avoir qu'une connaissance approximative de la chose constitutionnelle qui est tout autre. En dépit de ces aspects liés à la légalité même de la nouvelle Cour Constitutionnelle, il y a lieu de se demander comment elle compte s'y prendre pour faire face au traitement des dossiers de la contestation de l'élection déjà définitivement validée des 30 députés dont le

Président actuel de l'Assemblée Nationale ? La question se pose, car Amadou Ousmane Touré et ses collègues de la Cour doivent trouver des arguments juridiques pour expliquer comment ils pourraient remettre en cause l'élection déjà validée des députés contestés ! Cela est d'autant plus vrai que l'article 94 de la Constitution dispose très clairement en son alinéa 1er que : « Les décisions de la Cour Constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics, à toutes les autorités administratives et juridictionnelles et à toutes les personnes physiques et morales ». Les 9 nouveaux sages de la Cour Constitutionnelle ont-ils vraiment été sages en acceptant de s'engager dans une voie sans issue, avec tout le risque de passer pour des exécutants au service du prince ? Une seule certitude : toute décision que cette nouvelle Cour Constitutionnelle prendra sera d'office rejetée par les députés concernés et par le M5-RFP, donc susceptible d'en rajouter à la crise, au lieu de la résoudre !

■ Yama DIALLO



## Lutte contre la corruption et la délinquance financière : Chérif Ousmane Madani Haidara et le M5-RFP sur la même longueur d'onde ?

**D**ans une vidéo largement partagée sur les réseaux sociaux, le Président du Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM), Chérif Ousmane Haidara, longtemps accusé de rouler et de manœuvrer pour le régime en place, sort des griffes contre les voleurs de la République, laissant clairement afficher son adhésion au combat du M5-RFP pour la bonne gouvernance et la lutte contre l'impunité au Mali.

En effet, dans ladite vidéo de quelques minutes, Haidara demande aux leaders du M5-RFP de monter un dossier concernant tous ceux qui sont impliqués dans des scandales de corruption au Mali à remettre au niveau ministre de la Justice, Me Kassoum Tapo. A la charge de ce dernier d'engager des poursuites contre les personnes incriminées, quel que soit leur rang et de quel que bord politique qu'elles soient. Sans quoi, précise le Président du Haut Conseil Islamique du Mali, lui et tous ceux qui aiment le Mali vont rejoindre le combat du M5-RFP !

Vous voici donc décrit le contenu de la vidéo de Chérif Ousmane Madani Haidara. Place à présent au décryptage ! D'abord, l'appel de pied lancé par l'imam Mahmoud Dicko à son jeune-frère Haidara semble avoir produit de l'effet, obligeant ce dernier à réagir pour ne pas se faire discréditer aux yeux du peuple, comme en témoignent les propos ci-dessus tenus par celui-ci. Mais au fond, il pourrait s'agir d'une manière pour Ousmane Madani Haidara de se sauver la face, la majorité des maliens étant convaincue qu'il roule plutôt pour le régime en place.

Cela est d'autant plus vrai qu'il sait très bien que le rôle qu'il veut faire jouer ici au M5-RFP n'est pas celui des leaders de ce regroupement qui restent convaincus que c'est le régime même, à commencer par le Président IBK, qui est pourri. Du président de la République au Premier ministre en passant par des ministres et des directeurs, des hauts gradés de l'armée à ceux de la police en passant par des gabe-



lous de la douane, des agents de l'Administration Générale à ceux des Collectivités... tous, y compris Me Kassoum Tapo, sont corrompus !

Des experts de l'ONU viennent d'ailleurs de produire un rapport dans lequel, le directeur des services de renseignement et d'autres officiers de l'armée sont mis en cause pour protection des trafiquants de drogue en contrepartie d'argent frais. Autant dire que c'est la famille présidentielle qui est directement prise à partie ici, pour qui connaît le lien entre le Général Moussa Diawara et les membres de cette famille.

Comment alors demander aux leaders du M5 de constituer des dossiers à remettre à quelqu'un de corrompu au service d'un régime

corrompu incarné par un homme et toute sa famille corrompus ? C'est là où réside toute l'ambiguïté des propos du cheikh Chérif Ousmane Haidara, qui semble lui aussi réduire le combat du M5-RFP à la seule question de la lutte contre la corruption.

Par ailleurs, c'est comme si Chérif Ousmane Madani Haidara voudrait lancer un défi aux acteurs du M5-RFP. Qu'il soit rassuré, plus que des ministres corrompus qu'il évoque dans sa vidéo, c'est le régime même du Président IBK qui n'a plus d'autres choix que de libérer le plancher dans les prochains jours... les courtisans et autres laudateurs avec !

■ Yama DIALLO

## Point de presse : Le M5-RFP intensifie les actions pour le départ d'IBK

**L**es responsables du mouvement du 5 juin-rassemblement des forces patriotiques ont animé un point de presse, lundi 17 août 2020. Il s'agissait pour eux, d'informer l'opinion et internationale que cette semaine sera intense en activités pour pousser IBK dans ses derniers retranchements et ainsi l'amener à rendre sa démission. Ces activités d'envergure seront clôturées par un grand rassemblement le vendredi prochain, suivi d'un sit-in jusqu'au dimanche à 8 heures. Cette information a été donnée devant un parterre de journalistes et de militants du mouvement. Choguel Kokalla Maïga, premier intervenant a tenu à remercier les militants du mouvement du 5 juin-rassemblement des forces patriotiques qui sortent en masse pour participer aux activités du mouvement. Il en a profité pour rendre un hommage mérité à tous les martyrs qui sont tombés en défendant notre pays. « **Je voudrais aussi avoir une pensée pour nos militants qui ont été de façon expéditive arrêtés, jugés et condamnés. Et leur dire qu'ils sortiront bientôt pour rejoindre le peuple malien. La position de principe du M5-RFP n'a pas changé, dès le départ : c'est la démission d'Ibrahim Boubacar Keita et son régime. Ce régime oligarchique et ploutocratique a pris notre pays à la gorge. J'en suis persuadé que nous allons atteindre notre but. Le médiateur de la Cédéao a souhaité que nous rencontrions Ibrahim Boubacar Keita. Le M5-RFP a posé un certain nombre de conditions je reviens pour ceux qui ne l'ont pas compris. Nous avons dit que des excuses publiques soient présentées à notre autorité morale, l'imam Mahmoud Dicko pour les propos diffamatoires qui ont été tenues contre lui lors du dernier sommet des chefs d'état de la Cédéao. Nous avons dit aussi que les forces anti-terroristes ont été utilisées contre notre peuple dans les rues, dans les lieux de culte, qu'il faut que ceux qui sont responsables de ces tueries et leurs complices**

**soient identifiés et traduits devant les tribunaux nationaux et internationaux. Nous avons aussi dit que nos militants qui sont arbitrairement condamnés de façon expéditive doivent être libérés définitivement. Une fois ces trois conditions remplies, le M5-RFP serait prêt à rencontrer le président Ibrahim Boubacar Keita pour discuter des conditions de son départ et son régime pour que nous rentrons dans une transition pacifique, ordonnée, chose qui permettra à notre peuple de retrouver le chemin de l'honneur et de l'unité** », a-t-il souhaité.

S'agissant de l'incohérence dans le discours de la communauté internationale, il a indiqué qu'elle soit plus regardant envers un peuple dans sa chair et dans son âme. « **Vous aurez constaté ces derniers jours un paradoxe dans le discours de ce que nous appelons communauté internationale. Partout où les peuples se sont levés contre les pouvoirs qui gèrent mal, la communauté internationale les a soutenus. Nous rappelons ce qui s'est passé en Tunisie, en Egypte, en Algérie et depuis quelques jours au Liban. Nous entendons un président d'un grand pays soutenir les libanais qui sont dans la rue contre la mauvaise gestion leur Etat. A notre grande surprise, une réunion spéciale, des chefs d'état de l'Union Européenne est convoquée à l'effet de soutenir le peuple qui est dans la rue contre un régime qu'ils considèrent mauvais gestionnaire. Regardez vous-même deux poids, deux mesures, notre mouvement fait face à un régime dont la mauvaise gestion, la corruption, l'impunité et le caractère oligarchique et ploutocratique sont établis. La preuve lors de notre dernière rencontre Goodluck Jonathan, médiateur de la cédeao nous a dit qu'ils ont compris que la crise malienne n'est pas seulement une crise électorale, elle n'est pas seulement une question de gouvernement d'union**

**nationale mais c'est une crise plus profonde. C'est une crise de gouvernance, il vous a dit que l'ensemble de la communauté internationale est informé de la situation du Mali** », a-t-il constaté.

Cette nouvelle lecture de la crise donne raison au M5-RFP et réconforte sa position. Mais curieusement ce qu'on admet pour les autres peuples, on le refuse pour le peuple malien. « **Notre autorité morale a dit que sommes un peuple debout, nous sommes un peuple fier. Notre peuple préfère mourir en martyr que de se coucher à plat et mourir en traître. La lutte du peuple malien doit aboutir à la démission de ce régime dont le caractère oligarchique est reconnu par l'ensemble des partenaires du Mali. Le peuple malien chassera ce régime et le renverra dans les poubelles de l'histoire. Nous invitons toute la majorité silencieuse à sortir massivement pour renforcer les différentes manifestations. Les jeunes vont prendre d'assaut Bamako et Kita à partir d'aujourd'hui. Les femmes manifesteront le jeudi et tout qui sera couronné par un grand rassemblement patriotiques le vendredi sur l'ensemble du territoire national et dans la diaspora, suivi d'un sit-in qui va continuer jusqu'au dimanche à 8 heures** », a-t-il conclu.

Ibrahim Ikassa Maïga a livré le contenu de la déclaration sur les actions de généralisation de la désobéissance civile, des caravanes et rassemblements populaires et le sit-in. Dans cette déclaration, il est revenu sur le rassemblement du mardi dernier qui a été une réussite totale. Malgré les agressions, les tueries, les arrestations et condamnations judiciaires expéditives, la Jeunesse du M5-RFP, au-devant du Peuple du Mali, a fait montre d'une opiniâtreté et d'une ténacité à toute épreuve, en enclenchant avec vivacité les actions de désobéissance civile d'après-trêve et en décidant d'observer une veillée nocturne sur la Place de l'indépendance jusque dans la matinée du mercredi 12 août où une répression policière aveugle et sans sommation s'est abattue sur de pacifiques manifestants.

« **Aussi, nous saluons l'abnégation des Médecins volontairement mobilisés aux côtés des blessés, et des Avocats bénévolement constitués pour assurer la défense des victimes du régime, et œuvrer à la protection des libertés individuelles**

et collectives, mais aussi à la préservation des droits humains et de la démocratie. Le M5-RFP exige la mise en liberté sans condition des détenus et prisonniers politiques, l'arrêt des harcèlements et des violations des droits syndicaux des fonctionnaires de la police et des prisons, et réitère sa demande de libération de l'Honorable Soumaïla Cissé, Chef de file de l'opposition. C'est le lieu de rappeler que le M5-RFP mettra tout en œuvre pour faire aboutir les poursuites judiciaires contre les auteurs, commanditaires et complices des tueries et exactions commises contre les manifestants aux mains nues par la Force spéciale antiterroriste (FORSAT) et autres agents de répression à Sikasso, Kayes et Bamako », a-t-il laissé entendre.

Mieux, il a indiqué le grand du M5-RFP s'est grossi par des nouvelles adhésions aux idéaux du mouvement. « **Nous nous félicitons du renforcement des composantes de notre Mouvement populaire, à travers la forte implication et le soutien des corporations et syndicats des transporteurs, des boulangers, de fonctionnaires des départements de finance et matériel (DFM), d'agents de police, de surveillants de prison, d'enseignants, de travailleurs des mines, des Cadres chrétiens de l'Administration, de la Communauté des Tamasheqs noirs** », a-t-il lu.

A compter de ce jour, le M5-RFP a décidé une intensification de la lutte à travers des caravanes, marches et processions à travers les six communes de Bamako, Kati et les quartiers de Sénou et Kalaban-Coro, mais égale-

ment dans les villes et campagnes, sur les grands axes routiers interurbains et frontalières, le tout couronné par de grands rassemblements et sit-in populaires, et ce, jusqu'à l'atteinte de l'objectif que s'est fixé le Peuple malien : la démission de M. Ibrahim Boubacar Keïta et de son régime.

Le M5-RFP appelle toute la Communauté internationale à soutenir le Peuple Malien dans sa quête de paix et de réconciliation nationale, de démocratie véritable et de mieux-vivre, à travers l'ouverture d'une Transition républicaine, la tenue de concertations nationales pour convenir de solutions endogènes à la crise créée et entretenue par M. Ibrahim Boubacar Keïta, et permettre ainsi de sauver le Mali.

■ Ibrahim Sanogo





## Crise sociopolitique : Déclaration politique du Parti FDM-MNJ

**L**e Bureau Exécutif National du Parti FDM est préoccupé par l'impasse politique et sociale dans laquelle se trouve présentement notre pays, mais confiant du dénouement heureux qui en découlera.

Considérant les conditions dans lesquelles Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) a été élu Président de la République du Mali en 2013 et 2018. Considérant le grand silence du Président IBK face à la grève des enseignants qui a conduit à l'arrêt des cours durant les deux années scolaires écoulées (6 mois de cours sur 18 possibles).

Considérant les conditions dans lesquelles le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des

Forces Patriotiques du Mali (M5-RFP) est né. Considérant le fait que les grèves des enseignants et des magistrats n'ont eu leurs dénouements que lorsque le M5-RFP a demandé la démission du Président IBK.

Convaincu que le Mali ne peut émerger dans la complaisance, l'impunité, la corruption généralisée, le louvoisement et l'ondoisement du Président et son Gouvernement.

Après une analyse approfondie d'un pan du passé très lointain de notre Grand Mali, il y a huit (8) siècles, et la situation politique et sociale de notre Maliba d'aujourd'hui, celle-ci nous a amené à constater qu'il y a une vraie similitude entre les deux (2) époques. Il s'agit

du règne du roi Mansa Dankaran Touman Keïta (1224-1235), et du règne du Président Ibrahim Boubacar Keïta (2013 – 2020).

En effet, la similitude est si nette entre les deux « Mandé Mansas », tant par rapport à leurs caractères que leurs stratégies de gestion du pouvoir et les faits historiques qui se sont produits aux deux époques malgré l'écart (8 siècles). Quelle curieuse situation ?

Evidemment, c'est cette curieuse histoire qui nous amène à la partager avec les maliens et les maliennes de l'intérieur, et avec ceux et celles de la diaspora consciente.

C'est donc par devoir citoyen, que nous faisons cette déclaration politique, apportant ainsi notre contribution à la lutte héroïque et noble du M5-RFP, qui est celle du Peuple malien dans toutes ses composantes et dans toute sa diversité. De ce fait, le meilleur pour le Mali est de tirer de cette analyse, les enseignements qui s'imposent. Le tableau ci-dessous résume tout.

### Similitude entre les faits historiques et les modes de gouvernance des deux personnalités

Règne de Mansa Dankaran Touman Keïta	Règne du Président Ibrahim Boubacar Keïta
<p><b>1.</b> Naré Famakan Keïta a dit avant sa mort qu'il ne veut pas Dankaran Touman (son 1er fils) comme son successeur à la tête de l'Empire du Mali, mais plutôt Soundjata (son 2ème fils) car selon ses constats, il n'est pas fait pour diriger mais pour être dirigé</p>	<p><b>1.</b> Alpha Oumar Konaré a dit avant la fin de son second mandat qu'il ne veut pas Ibrahim Boubacar Keïta comme son dauphin à la tête du Mali, mais plutôt Amadou Toumani Touré car selon ses constats, IBK est un bon Caporal mais pas un bon Général</p>
<p><b>2.</b> Mécontent, Dankaran Touman a cultivé la haine contre Soundjata et sa mère Sogolon Koné, et même tous ceux qui étaient pour l'investiture de Soundjata à la place du père.</p>	<p><b>2.</b> Mécontent, IBK a cultivé la haine contre Alpha et même contre ATT. Le retour triomphal de ce dernier de Dakar, est un trompe l'œil car IBK l'a fait pour agrandir son électorat en 2018, mais pas pour son estime.</p>
<p><b>3.</b> A la mort de son père, Dankaran Touman a tout fait pour remplacer son père à la tête de l'Empire, mais durant son règne, il n'a jamais pu abandonner la haine, la rancœur et même la méchanceté. Quelques preuves de cette affirmation (la liste n'est pas exhaustive) - Il a écarté et privé Soundjata et sa mère Sogolon Koné de tout ce qui était en sa possession en qualifiant Soundjata de perclus bon à rien, handicapé sans importance, qui ne peut diriger efficacement. - Il a finalement chassé Soundjata et sa mère et les a contraints à l'exil pendant 7 ans à Méma (localité située dans l'actuelle Mauritanie).</p>	<p><b>3.</b> Plus tard, IBK a tout fait pour être Président du Mali, mais durant son règne, il n'a jamais pu abandonner la haine, la rancœur et même la méchanceté. Quelques preuves de cette affirmation (la liste n'est pas exhaustive) - Il a méchamment critiqué la gestion du nord sous ATT en qualifiant ce dernier d'incompétent et d'incapable à gérer ce problème. - Depuis qu'il est devenu Président, il fait l'éloge de tous ses prédécesseurs sauf Alpha Oumar Konaré à qui, il doit tout. - Il maintient le chef de file de l'opposition dans la détresse alors qu'il a dit lui-même avoir les moyens de le faire libérer.</p>
<p><b>4.</b> Dankaran Touman a tout fait pour sauver son trône et non son Empire. Quelques preuves de cette affirmation (la liste n'est pas exhaustive)</p>	<p><b>4.</b> Ibrahim Boubacar Keïta fait tout pour sauver son fauteuil et non le Mali Quelques preuves de cette affirmation (la liste n'est pas exhaustive)</p>

**1ère preuve** : il a instruit à un groupe de donzos (chasseurs) d'éliminer Soundjata (son frère de sang de surcroît) parce qu'il représentait une menace pour son trône.

**2ème preuve** : il a offert sa sœur de lait (Nana Triba Keita en mariage au roi de l'Empire de Sosso (Soumaoro ou Soumangourou Kanté) aux fins que celui-ci recherche Soundjata en exil pour le tuer.

**3ème preuve** : il a envoyé des représentants de toutes les couches sociales du Mandé d'alors pour signer un pacte de protectorat avec Soumaoro Kanté afin de sauver sa tête contre la volonté de son peuple lorsque la révolte a pris une dimension très inquiétante.

**5. Conséquences de la mal gouvernance de Dankaran Touman**

**Premièrement** : les luttes fratricides et les mésententes entre les différentes couches sociales sous son règne ont atteint une proportion jamais égalée dans l'histoire de l'Empire du Mali.

**Deuxièmement** : le Roi fut isolé et n'était soutenu que par une poignée de personnes de son entourage

**Troisièmement** : l'Empire du Mali fut envahi par les soldats de l'Empire Sosso avec à sa tête le roi Soumangourou Kanté

**Quatrièmement** : l'Empire fini par s'effondrer durant sept ans (1928-1935), mettant ainsi le Mandé dans une situation dramatique sans précédent.

**Cinquièmement** : des voix se sont élevées dans chaque classe sociale du Mandé pour dénoncer la mauvaise gestion du pouvoir par le Roi.

**Sixièmement** : une proposition concrète est faite par les populations, celle d'aller chercher Soundjata à l'exil pour qu'il vienne libérer le Mandé.

**Septièmement** : furieux, le roi rejette la proposition et se confie à Soumaoro Kanté (roi de Sosso) en faisant un accord pour que Mandé reste sous l'autorité de Sosso, accord que rejettent les populations.

**Huitièmement** : le roi durcit le ton et les populations se révoltent d'avantage à ne plus reconnaître son autorité (désobéissance civile).

**Neuvièmement** : les courtisans du roi croyaient toujours, soit par conviction, soit par démagogie en sa capacité à améliorer les choses dans les meilleurs délais ; mais rien en a été.

**Dixièmement** : Finalement, une délégation quitte Mandé pour aller convaincre Soundjata à Méma pour qu'il accepte de venir sauver Mandé. Soundjata finit par accepter et regagne Mandé en 1235 après 7 ans d'exil.

**Onzièmement** : dès l'arrivée de Soundjata, le roi est écarté de toutes les prises de décisions, une période transitoire s'ouvre au cours de laquelle, Soundjata rassemble les douze royaumes que formait l'Empire du Mali à l'époque. Les tâches sont réparties entre les douze rois et ils arrivent à former une coalition qui libéra le Mandé.

**Douzièmement** : la transition dure environ une année (1235-1236) qui se termine par un grand rassemblement à Kurukanfuga près de Kangaba où la charte dite charte de Kurukanfuga est proclamée après amendement des anciennes « charias » Ainsi, Soundjata est investi roi du Mandé et l'Empire atteindra son apogée sous son règne. Rappelons qu'en 2009, la charte de Kurukanfuga a été classée Patrimoine immatériel de l'UNESCO

**1ère preuve** : comme Dankaran Touman, IBK a dépassé la limite de l'intimidation en dirigeant la FORSAT contre l'Imam Mahmoud Dicko jusqu'à son domicile aux fins d'éliminer celui-ci.

**2ème preuve** : des manifestants ont été arrêtés et jugés le plus vite possible sous prétexte de perturbation à l'ordre public alors qu'ils n'appliquaient que la désobéissance civile. Leur jugement a été immédiat alors que des gens croupissent en prison sans jugement.

**3ème preuve** : il a fait venir la CEDEAO faire des propositions pour se protéger contre la volonté du peuple en brandissant même des menaces de sanction contre les leaders du M5.

**5. Conséquences de la mal gouvernance d'IBK**

**Premièrement** : les conflits communautaires, les mésententes et le banditisme barbare avec les lots de morts au quotidien ont atteint une proportion sans précédent de 1960 à nos jours.

**Deuxièmement** : aujourd'hui, IBK est isolé et n'est soutenu que par une poignée de personnes de son entourage

**Troisièmement** : le Mali est aujourd'hui envahi de tous ses côtés, même si c'est à des proportions différentes selon les localités.

**Quatrièmement** : depuis 7 ans (2013-2020), la situation du Mali est telle que le pays n'était jamais aussi tombé si bas que sous IBK.

**Cinquièmement** : des voix s'élèvent aujourd'hui à travers le M5 dans toutes les couches socioprofessionnelles pour dénoncer la mauvaise gestion du pouvoir par le Président IBK

**Sixièmement** : une proposition concrète est faite par le M5-RFP à travers un Mémoire.

**Septièmement** : IBK rejette le Mémoire et se confie à la CEDEAO qui a fait des propositions de sorties de crise rejetées en bloc par le peuple.

**Huitièmement** : le régime durcit le ton et les populations adhèrent massivement au M5, demandent la démission du Président et s'invitent à ne plus se reconnaître dans son pouvoir (désobéissance civile).

**Neuvièmement** : les proches d'IBK croient toujours que le miracle arrivera pour sauver le régime, soit par conviction, soit par démagogie. Mais aucun changement positif jusqu'à ce jour depuis 2 mois et demi.

**Dixièmement** : le meilleur serait donc que le Président écoute son peuple et agit dans l'intérêt de celui-ci et non dans le sens de sauver son fauteuil.

**Onzièmement** : le mieux serait que le Président accepte de faire des concessions afin que notre pays ouvre une nouvelle page de son histoire. C'est à ce prix qu'il sera grand, sinon toute autre décision de sa part contribuerait à l'affaiblir d'avantage. « L'aveu est la marque des grands hommes, l'orgueil diminue la notoriété ».

**Douzièmement** : le mieux, c'est aller à une transition pour une refondation du système de gouvernance. Quel que soit le temps que va prendre la transition, il ne faudra pas surtout la bâcler cette fois :

- soit par pression venant de l'extérieur ;
- soit par des égos et des querelles internes pour des intérêts partisans ;
- soit par manque de confiance aux autorités de la transition.

## Retenons l'essentiel en conclusion

Ceux qui tiennent l'argumentaire qu'IBK a été démocratiquement élu et qu'il faut le laisser terminer son mandat, nous leur disons ceci :

- ce qu'il n'a pas fait en 7 ans, il ne pourra pas le faire en 3 ans ;
- en le laissant terminer, il y a le risque que la situation aille de mal en pis ;
- le manque de confiance aux leaders du M5 pour la raison qu'ils jouent pour leur propre intérêt, pourtant ; tout laisse à croire aussi que le Président joue pour sauver son fauteuil et non pour sauver le Mali ;
- le manque de confiance aux leaders du M5 pour la raison qu'ils sont comptables du bilan d'IBK, pourtant, les douze rois sur lesquels Soundjata s'est appuyé pour sortir l'Empire Manding du gouffre sont tous comptables de la gestion calamiteuse de Mansa Dankaran Touman (le plus mauvais roi de l'histoire du Mandé. Est-ce à dire que ceux-ci n'étaient pas crédibles ?
- l'Imam Mahmoud Dicko n'a-t-il pas dit lors du colloque de SABATI 2012 au CICB en février 2015 après une année et demi de gestion dans le 1er mandat :

« le mandat d'IBK démarre mal, ma tête me dit que le commencement n'est pas bon, mais il a encore du temps pour se ressaisir parce qu'il lui reste encore plus de 3 ans ».

Alors, IBK s'est-il ressaisi ? C'est pourquoi, il y a lieu d'arrêter l'hémorragie avant qu'il ne soit tard. Si le peuple malien s'est soumis pendant un temps donné, il ne se résignera pas, car d'après un grand intellectuel, la résignation est un suicide au quotidien ;

- Ceux qui disent qu'IBK n'est pas bon, c'est parce que son entourage n'est pas bon ; cela n'est pas raisonnable car, lorsque les membres d'une famille et le chef de famille faillent ensemble, la responsabilité entière est pour le chef de famille ;
- servir sous un mauvais chef ne signifie pas systématiquement qu'on n'est bon ;
- inversement, servir sous un bon chef ne signifie pas systématiquement qu'on est bon ;
- en résumé, l'histoire de 1235-1236 est-elle en train de se répéter ? Si oui, c'est une histoire heureuse qui se répète !
- Nous sommes confiants parce qu'un Grand historien a dit qu'il faut trois choses pour faire l'histoire :

- Premièrement, le nombre
- Deuxièmement, le nombre
- Troisièmement, le nombre

C'est pourquoi, le peuple malien, à travers le M5-RFP est confiant, parce qu'il représente le nombre.

Bamako, le 12 Août 2020

Le Président P/O  
Le Secrétaire Général

Sékou DIARRA





## Connexions maliennes : La sélection musicale du “Monde Afrique”

La chanteuse Fatoumata Diawara, le groupe Songhoy Blues et la regrettée Khaira Arby illuminent des morceaux dont la portée dépasse les frontières du Mali. Chaque mercredi, Le Monde Afrique vous présente trois nouveautés musicales issues ou inspirées du continent. Cette semaine, on s'intéresse à des artistes maliens dont le talent a rencontré celui de musiciens d'autres horizons, du Royaume-Uni à la France en passant par les Etats-Unis.

### « Douha (Mali Mali) », de Disclosure & Fatoumata Diawara

Ces trois-là n'en sont pas à leur coup d'essai. En 2018, les frères Guy et Howard Lawrence, qui forment le duo électro Disclosure, avaient

enregistré le morceau Ultimatum avec la chanteuse Fatoumata Diawara. Les voilà qui remettent le couvert avec Douha (Mali Mali), un titre qui figurera sur le prochain album des Britanniques, Energy, prévu le 28 août. La Malienne est de plus en plus courtisée sur la scène internationale : en février, on l'avait ainsi découverte aux côtés du groupe Gorillaz sur le morceau Désolé. Le 13 septembre, elle sera sur la scène du festival Jazz à la Villette, à Paris.

### « Worry », de Songhoy Blues

Eux aussi ont tapé dans l'œil de Damon Albarn, le leader de Gorillaz et du projet Africa Express, qui réunit des artistes africains et occidentaux : dès 2013, leur morceau Soubour figurait sur l'album Maison des jeunes, consacré au Mali.

Cette fois-ci, le groupe Songhoy Blues s'est associé au guitariste américain Matt Sweeney (Johnny Cash, Run The Jewels, Tinariwen...) pour produire Worry, premier extrait de l'album Optimisme prévu le 23 octobre. Enregistré à New York et chanté entièrement en anglais, ce titre résolument rock est accompagné d'un clip tourné à Bamako par Fansé Sanogo.

### « Yerna Fassè », de Yohann Le Ferrand & Khaira Arby

Dernière connexion, celle de Yohann Le Ferrand avec Khaira Arby. Le morceau Yerna Fassè est le premier single du projet Yeko, que le guitariste français présente comme « une série de portraits musicaux d'artistes africains ». Cette chanson, la dernière que « le rossignol de Tombouctou » ait enregistrée avant sa mort en août 2018, à l'âge de 58 ans, fait l'objet d'un making-of sur YouTube et d'un clip réalisé par Soussaba Cissé avec la danseuse Adiarra Traoré. Le prochain titre du projet Yeko mettra en avant une autre artiste malienne, Tina, qui a notamment été choriste pour Rokia Traoré.

■ Fabien Mollon

## Tensions en Méditerranée : La Turquie reste intransigeante face à l'Europe

La situation est de plus en plus tendue en Méditerranée orientale, où la Grèce et la Turquie poursuivent leur bras de fer sur l'exploitation des hydrocarbures. Tout en campant sur ses positions, la Turquie, isolée dans ce dossier, dit souhaiter une solution négociée.

Alors que son navire sismique Oruç Reis, escorté de plusieurs bâtiments militaires, mène depuis le début de la semaine des recherches d'hydrocarbures en Méditerranée orientale, la Turquie semble décidée à défier la Grèce, qui a dépêché en réponse sa marine dans la zone.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a prévenu Athènes qu'il ne tolérerait « aucune attaque contre nos navires civils ». Avant d'affirmer, « qu'une telle situation » s'était produite jeudi et que le navire de guerre turc Kemal Reis avait aussitôt « répliqué », sans plus de précisions.

### La Turquie joue entre pression et désescalade

La Turquie, qui se sait isolée dans ce dossier, n'a pas plus d'intérêt que son voisin grec à ce



que les tensions dégénèrent. D'ailleurs, aussi intransigeantes soient-elles, les mises en garde turques sont toujours assorties d'un appel au dialogue.

Recep Tayyip Erdogan a ainsi déclaré s'être mis d'accord avec la chancelière allemande Angela Merkel pour tenter « d'apaiser » les tensions après le 23 août, date de fin de mission annoncée pour le navire turc Oruç Reis. Promouvoir la désescalade en jouant l'escalade : telle semble être la stratégie risquée de la Turquie en Méditerranée orientale.

## Economie : Retour des taxes américaines sur l'aluminium canadien à partir de ce dimanche

À partir de ce dimanche 16 août, les États-Unis imposent des droits de douane de 10 % sur les importations d'aluminium canadien afin de protéger les producteurs américains. Furieux, le Canada a promis des contre-mesures pour la mi-septembre. Donald Trump a mis ses menaces à exécution. Le président américain avait prévenu que si les importations d'aluminium canadien ne baissaient pas, il allait réimposer des tarifs douaniers. Selon lui, les exportations canadiennes n'ont fait qu'augmenter depuis un an, ce que conteste l'association de l'aluminium du Canada.

Pour Ottawa, la mise en place de ces tarifs douaniers est incompréhensible, quelques semaines après l'entrée en vigueur du nouvel accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Furieux, le gouvernement canadien réplique : il a l'intention d'appliquer à partir de 16 septembre des droits de douanes d'une valeur équivalente soit de 2,2 milliards d'euros sur plusieurs produits provenant des États-Unis. Leur liste est en

train d'être dressée. Les autorités canadiennes ne comprennent pas non plus pourquoi l'administration américaine revient sur ce dossier clos il y a à peine plus d'un an. En effet, en mai 2018, Donald Trump avait déjà imposé des tarifs douaniers similaires sur l'aluminium canadien. Il les a levés un an plus tard.

### Pour contenter les travailleurs de Pennsylvanie et de l'Ohio

Pour le Canada dont 80 % des exportations sont à destination des États-Unis, une relation commerciale apaisée est primordiale. Mais si les deux pays partageaient une relation spéciale jusqu'à l'élection de Donald Trump, depuis l'arrivée du milliardaire à la Maison Blanche, Ottawa sait qu'il peut désormais subir les foudres commerciales du président américain, notamment en période électorale, comme l'explique Frederick Gagnon, titulaire de la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques à l'université du Québec à Montréal.



Donald Trump « ne fait pas la distinction entre les alliés traditionnels des États-Unis et les autres pays, souligne Frédéric Gagnon, au micro de Sylvie Noël, cheffe du service international de RFI. C'est une vision héritée de son parcours d'homme d'affaires. Trump aime déstabiliser et même si vous êtes traditionnellement un ami des États-Unis, il va le faire à votre égard s'il a l'impression que vous avez adopté des politiques économiques défavorables aux intérêts américains. Et Donald Trump a une vision aussi électoraliste de ses politiques internationales à l'approche des élections de 2020. Il semble se dire que cela peut être payant sur le plan électoral d'imposer de nouveaux tarifs sur l'aluminium parce qu'il y a des travailleurs américains qui verront cela d'un bon œil dans des États-clés de l'élection de 2020, notamment la Pennsylvanie et l'Ohio.»

# Normalisation EAU-Israël : Les palestiniens s'estiment poignardés dans le dos

Ils clament avoir été trahis par un pays frère traître et d'autres qui ont laissé faire. De quoi s'agit-il ? Le jeudi 13 dernier, le monde a appris la reconnaissance d'Israël par les Emirats arabes unis et la normalisation totale des relations entre Israël et ce pays arabe du Golfe qui a décidé formellement d'établir des relations diplomatiques totales avec l'État hébreu. Si les Emirats ont franchi le Rubicon, d'autres pays arabes s'apprêteraient à le faire. Comme d'autres l'ont déjà fait avant.

En effet, c'est depuis 1979 que l'Égypte, après une défaite douloureuse et humiliante, qui a causé la mort du Président Gamal Abdel NASSER par crise cardiaque (il venait d'apprendre que toute son aviation militaire avait été pulvérisée au sol), totalement normalisé ses relations avec l'État hébreu. Il fut suivi par la Jordanie puis l'Arabie saoudite. D'autres pays arabes et islamiques préfèrent entretenir avec l'État d'Israël des relations sous-marines qui passent par des canaux occultes et autres ambassades boîtes aux lettres complaisantes.

## Un Accord historique mais pas surprenant

Cela faisait deux trois ans qu'israéliens et émiratis se faisaient du pied ouvertement. C'est ainsi que le 26 octobre 2018 (photo), le Sultan Qabous a reçu en grande pompe chez lui le Premier Ministre israélien. Des engagements d'établissements de relations d'État futures avaient été signés entre les deux parties et publiés à travers d'un communiqué officiel.

Aussi, cette normalisation du jeudi 13 août 2020 a beau être qualifiée d'historique par tous et à juste titre, elle n'en est pas pour autant une surprise : on l'a vu venir de loin. Et d'autres pays du Golfe sont, de sources crédibles et généralement bien informées, sur les rangs pour normaliser. L'on parle de Bahreïn pour bientôt. Il serait suivi de près par le Sultanat d'Oman dont le dirigeant a un israélien comme conseiller. En définitive, ce sont tous les pays du Golfe qui seraient sur le point de tomber dans l'escarcelle d'Israël.

## Mais pourquoi spécifiquement les pays du Golfe ?

Les palestiniens ont violemment rejeté cette normalisation arguant qu'elle était une trahison à leur égard et qu'elle n'a pas été signée avec les arabes mais le Golfe. Mais pourquoi les monarchies du Golfe spécifiquement, est-on en droit de demander ?

Ces pays ont un certain nombre de caractéristiques qui les met en danger dans une géostratégie mouvante et périlleuse. Ils disposent de beaucoup de pétrole et de pétrodollars en plusieurs milliards de dollars. Ils sont donc objet de fortes convoitises. Par contre, leur démographie est chétive. Ceci expliquant cela, ils ne disposent pas (à part l'argent qui ne remplace pas les hommes) de quoi construire des armées dignes de ce nom pour les sécuriser dans leurs frontières.

Du reste, ils ont été très fortement traumatisés par l'invasion de l'un d'eux par un pays voisin et frère, l'Irak de Saddam HUSSEIN pour ne pas le nommer, à travers le Koweït. Le danger ne vient donc pas des autres mais des frères en race et en religion. Le Koweït (et les autres) ont été sauvés par une coalition menée par les américains. Les pays du Golfe sont depuis menacés par une ultra puissante coalition formée par deux pays non arabes (Iran et Turquie) et d'autres entités arabo-islamiques (Syrie, le Hamas palestinien et le Hezbollah libanais).

Que fait une entité convoitée et menacée ? Elle cherche un protecteur musclé. Par ailleurs, celui qui est sur le point de se noyer s'accrochera à l'épée qu'on lui présente comme seule issue de sauvetage. C'est l'ins-



trinct de survie dont est doté chacun des vivants, animal à deux ou plusieurs pattes. C'est valable pour les peuples, les nations et les États. L'histoire en foisonne d'exemples.

## S'unir pour vaincre ensemble

Les nations arabes savent mieux que quiconque que, une fois unies ni Israël et ni aucun autre ennemi ne résistera un jour face à eux. La cause palestinienne, pour des raisons objectives et autres, n'a jamais pu être le ciment de cette union salvatrice. En même temps, ils demeurent convaincus et conscients de façon aigüe qu'une telle union entre eux est impossible. Et ce sont eux-mêmes qui ont prononcé cette sentence implacable à ce sujet : « il faut savoir que les arabes se sont mis d'accord pour ne jamais être d'accord ».

Avec le temps et les vicissitudes de de l'histoire qui se déroulent sous nos yeux, le cercle des pays arabes ou islamiques tentés de reconnaître et de normaliser avec Israël va s'agrandissant selon les prédictions. La division de la Palestine en deux entités antagonistes après une longue, sanglante et épuisante guerre a fini de décourager plus d'un pour un avenir meilleur. À cela il faut ajouter que les multitudes recherches de solutions pour la coexistence pacifique entre palestiniens et israéliens, tentatives qui ont toute échoué ont refroidi plus d'un à travers le monde. Ainsi, à défaut de boulevard, c'est une voie de progression qui s'ouvre pour Israël vers la normalisation avec plus de pays.

■ Amadou TALL

# Côte d'Ivoire : Le processus électoral à la FIF gelé, Drogba attendra



**L**a Fédération ivoirienne de football (FIF) a décidé de suspendre le processus de désignation de son prochain président jusqu'à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire, prévue le 29 août 2020. La FIF indique que la Commission électorale chargée d'étudier les dossiers des candidats a manqué à plusieurs devoirs. Depuis 72 heures, des membres de l'entourage de l'ex-superstar Didier Drogba assuraient que ce dernier avait vu sa candidature validée.

En 1999 sortait le film culte *Fight Club* avec la superstar Brad Pitt et dont les trois mots clés étaient « chaos », « confusion », « savon ». Vingt ans plus tard, « FIF Club » pourrait être la suite avec Didier Drogba comme personnage charismatique et les thèmes « chaos », « confusion » et « élections ».

En effet, ce 12 août 2020, la crise à la Fédération ivoirienne de football (FIF), qui dure depuis trois ans, a connu un énième rebondissement. L'élection de son nouveau président, qui avait (enfin) été programmée, n'aura vraisemblablement pas lieu le 5 septembre 2020. Le Comité d'urgence de la FIF vient de décréter « la suspension du processus électoral » et la « convocation d'une Assemblée Générale [...] ex-

traordinaire [...] le samedi 29 août 2020 à Abidjan », indique un communiqué rédigé le 11 août.

## « Graves manquements dans la conduite du processus électoral »

Le Comité d'urgence, qui réunit les personnalités les plus importantes de la Fédération (dont le patron sortant Sidy Diallo), estime en effet que « la Commission électorale », mise en place pour l'occasion et présidée par l'ancien ministre des Sports René Diby, « a violé le Code électoral de la FIF et le mandat qui lui a été donné par l'Assemblée Générale ». « Le processus électoral en cours n'inspire plus confiance », assure-t-on du côté de la FIF.

La raison ? Il y aurait eu un profond désaccord entre les membres de ladite commission concernant les candidatures d'au moins un des postulants. D'après nos informations, les dossiers de Sory Diabaté et d'Idriss Diallo auraient passé le test de conformité sans encombre et celui de Paul Koffi Kouakou aurait été rejeté. En revanche, les discussions au sujet de celui de Didier Drogba auraient été

plus tendues.

Du côté de la FIF, on assure qu'un « rapport du Secrétaire de la Commission électorale, fait ressortir de graves manquements dans la conduite du processus électoral par ladite commission ». Le secrétaire en question aurait ainsi refusé de signer le dernier procès-verbal de délibération.

## Un ancien ministre des Sports mis en cause

Dans son communiqué, la FIF critique frontalement la gestion de René Diby : « Le Président de la Commission électorale a indiqué "avoir agi en toute naïveté, pour préserver la cohésion sociale, en cette période sensible". Il a ajouté, avoir trouvé, avec les "éminents juristes, membres de la Commission, une solution ad hoc". »

Plusieurs médias ivoiriens ont fait état de pressions sur René Diby pour que les quatre candidatures à la présidence de la FIF soient validées. Au grand dam de quatre personnes de son équipe qui se seraient opposées à cette décision. Ceux-ci auraient déclaré « ne pas se reconnaître dans la décision que [René Diby] et certains membres de la commission ont adoptée le dimanche 09 août 2020 ».

## Le clan Drogba criait déjà victoire

Depuis 72 heures, plusieurs proches de Didier Drogba assuraient pourtant que ses parrainages avaient été validés par la commission électorale de manière officielle, à l'instar de son directeur de campagne Eugène Diomandé et de l'ex-gardien de but Copa Barry. Le joueur, lui, s'est montré discret ces derniers jours, même s'il avait fait une démonstration de force lors du dépôt de sa candidature. L'ex-attaquant de Marseille (France) et Chelsea (Angleterre) s'était présenté au siège de la FIF, accompagné de centaines de partisans...

Le climat de tension au sein du football ivoirien risque bel et bien de monter d'un cran. Au point que la Confédération africaine de football et la Fédération internationale de football mettent de l'ordre dans les affaires ivoiriennes ? D'après nos informations, avant ce nouveau rebondissement, il n'était pas du tout question d'une suite de « FIF Club » sous forme de « chaos », « confusion », « normalisation »...



## Bélier (21 mars - 19 avril)

Jupiter boostera vos ambitions. Au carré de votre signe, ce sera une position mitigée pour quelqu'un comme vous qui souhaitera à tout prix prendre la place de leader. Vous serez confronté à des blocages qui vous inviteront à revoir votre copie.

Uranus, l'impulsif, dans votre maison II, et Vénus dans votre signe, vous pousseront à la dépense. Il s'agira d'assurer un train de vie conforme à vos exigences ou, si vous êtes branché business, il sera question d'investissement. Soyez fort en calcul.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Du changement est voulu. Vous espérez prendre une nouvelle fonction. Faites des démarches et vérifiez les contrats. Attendez un peu avant de signer. Votre impulsivité pourrait causer un faux pas ! Écoutez les conseils de collaborateurs. Ils sont positifs.

Pour ne pas déborder de votre budget, vous devez faire la part des choses. Il y a un risque de dépenses. Des articles de sport et des accessoires pour votre véhicule sont possibles. Pensez à vérifier les tarifs. Ne négligez pas la comparaison des prix !



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

En revenant dans votre zone d'ombre professionnelle, l'astéroïde Chiron pourra marquer un faux départ. Situation excessivement gênante, surtout si vous venez juste d'être embauché ! Ces difficultés pourront vous faire perdre votre sang-froid...

Durant le transit de Vénus, votre banquier ne fera pas preuve de souplesse. En effet, ami Gémeaux, il verra d'un très mauvais œil les découverts ou les demandes qui iront dans ce sens. Si vous passez outre, ce sera à vous d'en payer la note !



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une tonne de travail vous attend, ça vous démotive. Vous préféreriez vous détendre devant votre télévision plutôt que de vous tuer à la tâche. La motivation n'est pas à l'ordre du jour, pourtant vous n'avez pas le choix, il faut vous y mettre.

Vous cherchez en vain à joindre une personne qui vous doit de l'argent. Il semble que cette dernière n'ait nullement envie de répondre à vos nombreux appels. Vous vous jurez que c'est la dernière fois que vous aidez quelqu'un financièrement.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Malgré quelques petits inconvénients au niveau de l'organisation du travail et du suivi de certains dossiers un peu compliqués, vous mènerez votre activité professionnelle tambour battant. Vous ne vous laisserez pas abattre à la première contrariété !

Vous hésitez tant sur certaines dépenses, que finalement vous ne ferez aucuns frais, même si certains auront un caractère d'urgence. Vous aurez envie de prendre votre temps, afin d'examiner les différents devis pour éviter de vous faire avoir.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Les échanges avec votre chef donnent une ouverture ! Sans être prêt, vous avez des chances d'avoir un tremplin ! Un coup de piston peut vous aider à accélérer un changement. Il faut réfléchir très vite. Recueillez l'avis d'un collègue de confiance !

Généreux, vous aimez faire plaisir. C'est difficile de ne pas craquer sur des articles. Vous pourriez acheter un cadeau à un proche. La relation à l'argent apporte la sérénité. Vous aimez vivre sans vous priver ! Attention toutefois aux pulsions d'achats !



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si vous avez des revendications à formuler, une position à défendre, ou un désaccord à gérer avec vos collègues ou avec votre direction, vous pourrez compter sur le soutien de Jupiter. En effet, aujourd'hui, cette planète vous épaulera à 200 %.

Avec Pluton, dans le rôle de l'expert-comptable, vous suivrez activement ce qui se passe sur vos comptes. Dès que vous constaterez la moindre dérive financière, vous intervenirez tout de suite. Tout dérapage sera corrigé dans l'heure qui suit...



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre positive attitude fait avancer vos projets professionnels. Aujourd'hui, vous ne lâchez rien, vous êtes motivé, seulement une petite ombre au tableau vient freiner vos ambitions, ça ne semble pas vous plaire. Relâchez la pression !

Vos finances ont connu meilleure santé, mais vous ne vous inquiétez pas plus que ça. Vous avez des efforts à faire, des dépenses à freiner, cependant vous êtes prêt à faire de votre mieux pour conserver un niveau financier positif, c'est déjà bien.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous préserverez vos acquis non sans vouloir partir à la conquête de nouveaux projets, ce qui augurera d'une journée chargée et d'une difficulté à trouver votre équilibre. Vous donnerez un gros coup de collier, mais cela ne sera pas suffisant.

Vous serez encore fortement préoccupé par l'appui financier que vous cherchez. Vous obtiendrez finalement satisfaction, mais vous devrez toutefois apporter en contrepartie des garanties plus importantes que celles initialement prévues et demandées.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les activités actuelles ne vous plaisent pas trop. Neptune en Poissons vous fait réfléchir. Voir si l'herbe est plus verte ailleurs vous tente ! Suivez les pistes que des collègues vous proposent. Ne vous précipitez pas sur les premières pistes.

Il faut encore faire des économies. Ne vous précipitez pas sur des achats qui compensent. La frustration entraîne des frais. Il est possible que vous ayez envie de vous faire plaisir. Renouveler la garde-robe est envisagé. Restez assez raisonnable !



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Quelle que soit votre ancienneté, vous aurez du mal à accepter qu'une personne nouvellement embauchée puisse bénéficier des mêmes avantages que vous. Vous trouverez cela anormal et ne vous empêcherez pas de le faire savoir. Ami Verseau, calmez-vous !

Si vous devez acheter très prochainement un véhicule d'occasion, attention à certains vices cachés... Escroquerie bancaire, voiture volée et maquillée, vous devrez multiplier les renseignements sur le vendeur et vous assurer de son identité !



## Poisson (19 février - 21 mars)

Déplacements, rendez-vous imprévus, aujourd'hui vous n'avez pas le temps de vous ennuyer, cher Poissons. Votre planning est chargé, pas de place pour le repos, même pas à l'heure du déjeuner. La bonne nouvelle, c'est que vous faites du bon travail.

Vous envisagez de faire une demande de crédit, vous avez un achat important à faire, vous n'avez pas d'autres solutions que d'emprunter de l'argent à un organisme de crédit. Pensez à vérifier le taux de remboursement avant de vous engager.

**Promo  
Modem 4G**



Proche de vous

**29 000 FCFA**

au lieu de ~~39 900F~~

**- 25%**

**JUSQU'À 10 APPAREILS  
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



**4G**



**Malitel**

Proche de vous

**5 Go  
offerts**



SPiRiT

**Jusqu'au 30 juin 2020**

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

[www.malitel.ml](http://www.malitel.ml)

[www.facebook.com/malitel.official](https://www.facebook.com/malitel.official)